



Régime de retraite
de Postes Canada
Rapport aux
participants
2020

Table des matières

Message de la présidente par intérim du Conseil

- 1 Message de la chef des finances par intérim et de la chef du personnel et de la sécurité
- 2 Aperçu des participants
- 4 Nos services aux participants
- 6 Volet à prestations déterminées (PD) – Survol de 2020
- 7 Volet à cotisations déterminées (CD) – Survol de 2020
- 8 Gouvernance du Régime
- 10 Cadre pour l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- 11 Stratégie de gestion du risque – Volet à PD
- 13 Stratégie de gestion du risque – Volet à CD
- 14 Nos placements – Volet à PD
- 22 Nos placements – Volet à CD
- 25 Points saillants de la situation financière – Volet à PD
- 26 Résumé des états financiers
- 28 Résumé des évaluations actuarielles de la capitalisation – Volet à PD
- 33 Glossaire

Caractère confidentiel des documents relatifs à la retraite

La Société canadienne des postes est assujettie à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et respecte la *Politique sur la protection des renseignements personnels* des employés de Postes Canada. Les renseignements personnels, y compris les renseignements sur la retraite, sont traités d'une façon sécuritaire et confidentielle.

Remarque

Pour les besoins du présent rapport, « Régime » et « Régime de retraite » renvoie au Régime de retraite agréé de la Société canadienne des postes, qui comporte le volet à prestations déterminées et le volet à cotisations déterminées, à moins d'indication contraire. La Société canadienne des postes verse des prestations de retraite à ses participants par l'entremise du Régime, qui est soumis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension fédérale*.

Le présent rapport reflète la situation financière et les résultats opérationnels du Régime selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les renseignements financiers sont des données non auditées extraites des états financiers. Ce rapport et les états financiers auditées, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site Web retraitescp.com ou sur demande.

Les termes qui paraissent **en gris en caractères gras** à leur première utilisation sont définis dans le glossaire à la fin du document.

Dans le présent rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

DK19708

Message de la présidente par intérim du Conseil



Suromitra Sanatani

Présidente par intérim du Conseil d'administration

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous faire part du Rapport aux participants 2020 du Régime de retraite de Postes Canada. Le Conseil supervise les activités de Postes Canada à titre de répondant et d'administrateur du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime). Je vous assure que nous agissons dans votre intérêt en tant que participants.

Postes Canada agit selon des pratiques et des principes de gouvernance de pointe, et a continué à mettre en œuvre une approche en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Dans le cadre de sa stratégie de placement du Régime de retraite, Postes Canada intègre les principes ESG, communique avec les sociétés sur ces principes et préconise des politiques et des pratiques qui favorisent un avenir plus durable et inclusif. Par exemple, à la fin de l'année 2020, le volet à prestations déterminées (PD) du Régime avait investi plus d'un milliard de dollars dans des immeubles ayant la certification LEED^{MC} ou une autre certification en matière de durabilité environnementale.

En 2020, les placements du volet à PD ont généré un rendement de 9,4 %, comparativement à 10,3 % pour l'indice de référence. Ce rendement reflète l'incidence de la COVID-19 sur les économies mondiales et les marchés des placements. Toutefois, au cours des 10 dernières années, le rendement annuel moyen du Régime, à 8,8 %, a surpassé celui de l'indice de référence, de 7,8 %.

Au 31 décembre 2020, le volet à PD affichait un excédent sur le plan de la continuité de 3,8 milliards de dollars et le ratio de capitalisation du Régime était de 115,9 %, ce qui signifie qu'il est en mesure de couvrir ses paiements aux participants, comme prévu. Toutefois, le Régime affiche un déficit de solvabilité devant être capitalisé de 6,3 milliards de dollars sur une base moyenne de trois ans. Normalement, des paiements spéciaux seraient nécessaires pour combler ce déficit, mais en raison de l'incidence économique de la COVID-19, le gouvernement du Canada a offert un allègement aux régimes de retraite sous réglementation fédérale en 2020. Postes Canada collabore avec les parties intéressées et son seul actionnaire, le gouvernement du Canada, pour étudier la possibilité d'un allègement temporaire des paiements spéciaux.

La meilleure base pour le Régime est un répondant solide, et l'avenir de Postes Canada est prometteur. Le Conseil a approuvé des stratégies visant à solidifier Postes Canada en investissant, entre autres, dans la capacité et l'amélioration des services. La croissance soutenue du magasinage en ligne, particulièrement durant la pandémie de COVID-19, souligne le rôle essentiel de Postes Canada dans l'économie. Elle demeure le chef de file de la livraison des colis au pays.

En terminant, j'aimerais remercier les membres du Comité des pensions du Conseil, y compris son président, Bernd Christmas.

Message de la chef des finances par intérim et de la chef du personnel et de la sécurité



Barbara MacKenzie

Chef des finances par intérim



Susan Margles

Chef du personnel et de la sécurité

Au nom de l'équipe de la haute direction, nous sommes heureuses de partager avec vous ce rapport exhaustif et détaillé, dont l'objectif est de tenir les employés et les retraités bien informés au sujet du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime).

L'un des principaux indicateurs de la santé financière du Régime est son excédent sur le plan de la continuité. Au 31 décembre 2020, pour le volet à prestations déterminées (PD) du Régime, il s'élevait à 3,8 milliards de dollars, avec un ratio de capitalisation de 115,9 %. Il s'agit d'un indicateur rassurant indiquant que la caisse dispose de suffisamment d'actifs pour verser des prestations de retraite aux participants au volet à PD, comme prévu.

Le volet à PD affiche un déficit de capitalisation sur le plan de l'évaluation de solvabilité qui demeure assez important par rapport aux revenus, à la rentabilité et aux flux de trésorerie de la Société. De plus amples renseignements sur l'évaluation de solvabilité et l'allègement de la capitalisation se trouvent aux pages 28 et 29.

Les placements dans le volet à PD ont généré un rendement de 9,4 % en 2020, soit un rendement légèrement inférieur à celui de l'indice de référence, tandis que le taux de rendement moyen en 2020 du volet à cotisations déterminées (CD) du Régime était de 9,0 %. Nous encourageons les participants au volet à CD à consulter le relevé personnalisé envoyé à leur domicile ou à visiter le site [masunlife.ca](https://www.masunlife.ca) pour connaître leur taux de rendement personnel.

L'incidence de la COVID-19 sur les marchés financiers a démontré à quel point il est important que les participants au volet à CD s'assurent que leurs cotisations sont investies en fonction de leur tolérance au risque. Pour commencer, ils peuvent consulter les outils en ligne sur le site [masunlife.ca](https://www.masunlife.ca).

L'actif des volets à PD et à CD du Régime a augmenté en 2020. L'actif du volet à PD est passé de 27,6 milliards de dollars à 29,6 milliards de dollars au 31 décembre 2020. Les cotisations pour services courants de Postes Canada au volet à PD se sont chiffrées à 301 millions de dollars, tandis que les participants ont versé 281 millions de dollars.

L'actif du volet à CD est passé de 71 millions de dollars en 2019 à 100,2 millions de dollars au 31 décembre 2020. Les cotisations de Postes Canada se sont élevées à 15,5 millions de dollars et les participants ont versé 9,2 millions de dollars au volet à CD en 2020.

Nous remercions le Comité consultatif de placement et le Conseil consultatif des pensions pour leurs précieux conseils et nos employés et retraités pour leur dévouement envers les Canadiens.

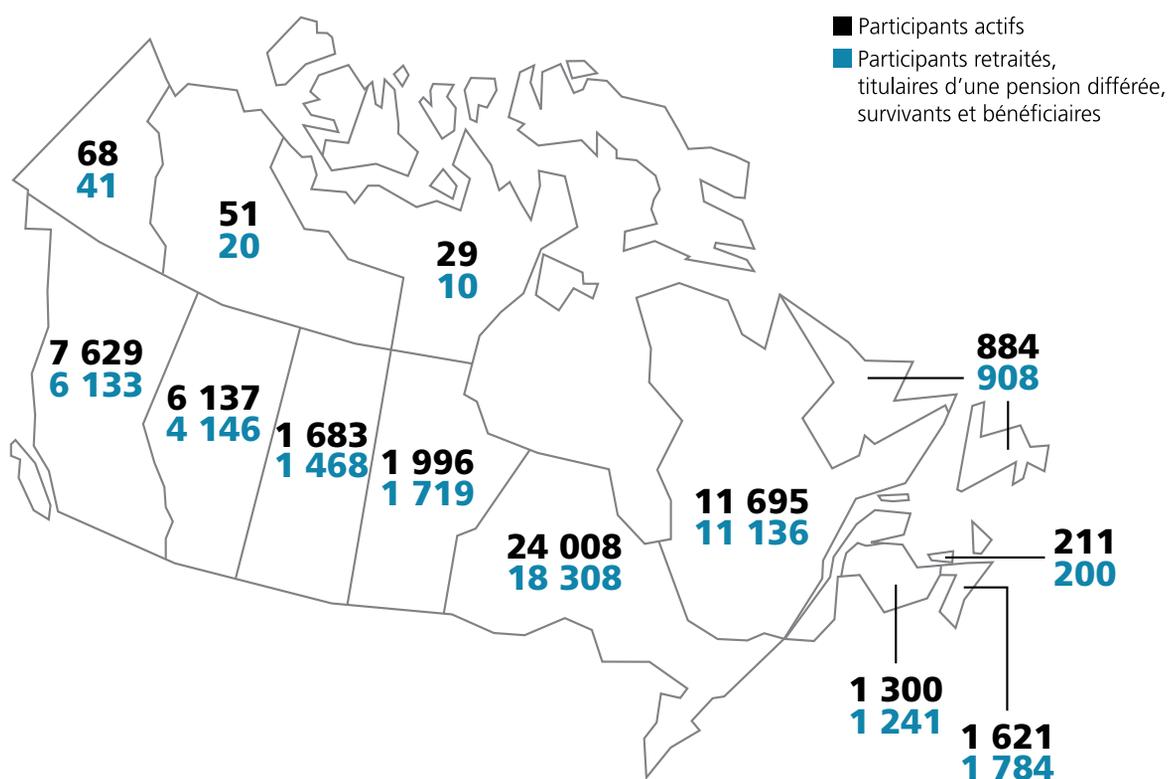
En terminant, nous remercions pour sa gestion prudente Douglas D. Greaves, vice-président de la caisse de retraite et directeur des placements, qui a récemment pris sa retraite. Nous souhaitons également la bienvenue à Irshaad Ahmad, qui occupera maintenant ces postes essentiels, et nous remercions Michael Butera pour ses conseils pendant qu'il occupait ces postes par intérim.

Aperçu des participants

	2016	2017	2018	2019	2020 ¹
Participants actifs	53 263	53 606	55 586	56 074	57 312
Pourcentage	57,5 %	56,3 %	56,1 %	55,2 %	55,2 %
Participants retraités	35 707	37 644	39 395	41 157	42 711
Pourcentage	38,6 %	39,5 %	39,8 %	40,0 %	40,0 %
Participants avec pension différée, survivants et bénéficiaires	3 603	3 953	4 094	4 431	4 759
Pourcentage	3,9 %	4,2 %	4,1 %	4,4 %	4,4 %
Total	92 573	95 203	99 075	101 662	104 782

1. Pour 2020, les renseignements portent sur 100 319 participants au volet à prestations déterminées (PD) et 4 463 participants au volet à cotisations déterminées (CD) du Régime (4 180 participants actifs et 283 participants différés au volet à CD).

Participants à l'échelle du Canada au 31 décembre 2020



Répartition des participants actifs et retraités par âge au 31 décembre 2020

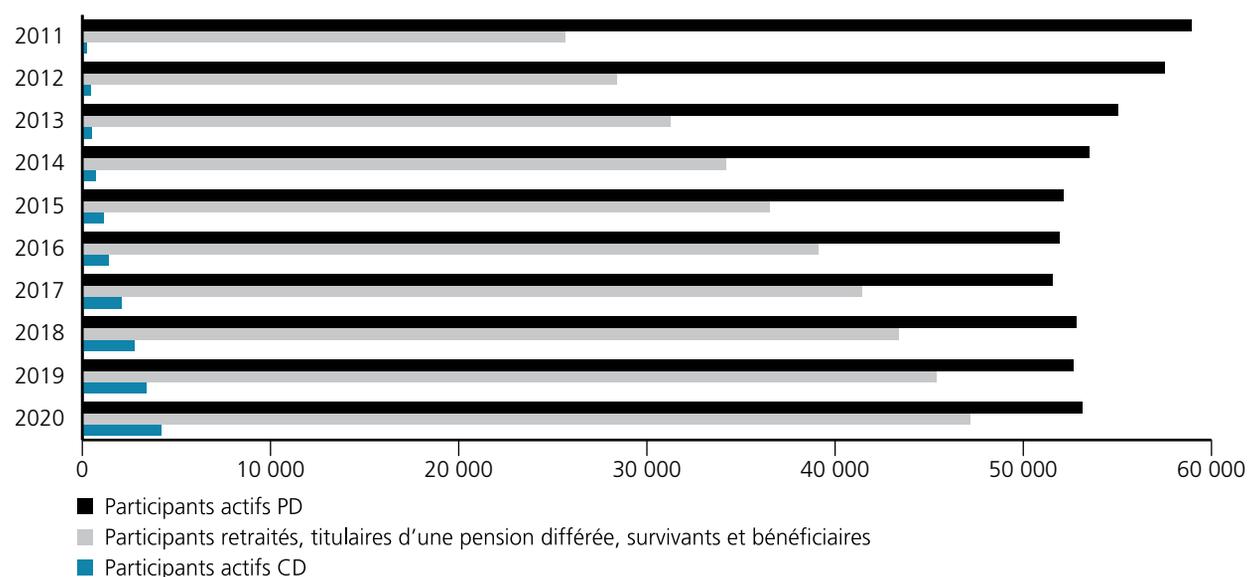
Âge	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	De 60 à 69 ans	De 70 à 79 ans	Plus de 79 ans
Participants actifs au volet à PD	1 696	7 988	15 565	19 287	8 335	258	3
Participants actifs au volet à CD	462	1 292	1 251	904	263	8	0
Participants retraités au volet à PD	1	22	133	3 333	23 217	14 675	1 330

Moyenne d'âge	2019	2020
Participants actifs au volet à PD	49,7	49,8
Participants actifs au volet à CD	41,6	42,5
Participants au volet à PD au départ à la retraite	59,0	59,1
Participants retraités au volet à PD	67,5	68,1

Le saviez-vous?

Au cours des 5 prochaines années, 18 635 participants actifs au volet à PD atteindront l'âge ouvrant droit à pension.

Évolution de la participation au Régime



Le Régime continue à prendre de la maturité. Les retraités représentent maintenant 40 % des participants et près de 60 % des obligations de solvabilité.

Nos services aux participants

Relevés personnels de prestations de retraite

En 2020, l'équipe Politique du Régime a préparé près de 98 050 relevés annuels de prestations de retraite personnalisés pour les participants actifs au volet à PD, les participants retraités, les titulaires d'une pension différée et les survivants. La Financière Sun Life a émis 6 426 relevés pour les participants au volet à CD.

retraitescp.com

Le site **retraitescp.com** donne des renseignements sur l'ensemble des programmes de retraite de Postes Canada : les volets à prestations déterminées (PD) et à cotisations déterminées (CD) du Régime, ainsi que le Régime d'épargne volontaire.

101 636	Visites sur le site retraitescp.com
63 356	Visiteurs uniques enregistrés en 2020 comparativement à 63 208 en 2019

masunlife.ca

Les participants au volet à CD ont accès à un site Web sur le régime, à l'adresse **masunlife.ca**. Les participants peuvent consulter les soldes des comptes personnels et de l'entreprise, l'historique des transactions, les relevés et les taux de rendement personnels. Ils peuvent également trouver ces renseignements dans l'**application ma Sun Life mobile**.

2 267	Visites sur le site masunlife.ca
	Les trois sections les plus consultées étaient le sommaire du solde, les détails de l'historique des opérations et le sommaire de l'historique des opérations
680	Participants ont utilisé l'application mobile, avec une moyenne de 3,2 visites par mois

Centre du régime de retraite pour les participants au volet à PD

Le Centre du régime de retraite est au cœur des services aux participants. Il répond aux demandes des participants par téléphone ou par la poste et exécute les transactions. Cette équipe offre des services en lien avec des questions telles que la rupture de mariage, le traitement des départs à la retraite, les cessations d'emploi et les décès, les versements des prestations aux nouveaux retraités, les rachats de service accompagné d'option, les mises à jour des bénéficiaires d'assurance-vie des retraités et l'obtention des cotisations des employés en cas de congé autorisé. De plus, la Fiducie RBC Services aux investisseurs offre des services aux retraités concernant le versement de leurs prestations de retraite du volet à PD.

48 878	Appels téléphoniques des participants au Centre du régime de retraite
11 011	Appels téléphoniques aux participants
4 050	Appels téléphoniques des retraités à la Fiducie RBC Services aux investisseurs
63 037	Transactions effectuées pour les participants par le Centre du régime de retraite
142 232	Estimations des prestations de retraite effectuées à l'aide du calculateur sur le site Web
4,2/5,0	Cote de satisfaction des participants
4,3/5,0	Cote cible

L'équipe du Centre du régime de retraite s'est engagée à offrir des services rapides, proactifs et empreints de compassion à tous les participants au Régime.

Centre de soutien à la clientèle de la Financière Sun Life pour les participants au volet à CD

Les représentants du Centre de soutien à la clientèle de la Financière Sun Life offrent des services visant à aider les participants à établir leur profil d'investisseur, à choisir leurs options de placement et à remplir l'outil de planification de la retraite. De plus, ils répondent aux messages sécurisés en ligne des participants qui se connectent à leur compte, à [masunlife.ca](https://www.masunlife.ca).

1 911	Appels téléphoniques des participants; les trois principales raisons des appels étaient la cessation d'emploi ou le départ à la retraite, les retraits et l'oubli du code d'utilisateur ou du mot de passe
250	Messages répondus
94 %	Cote de satisfaction des participants
95 %	Cote cible

Webinaire de préretraite à l'intention des participants du volet à PD

S'engageant à fournir aux participants au Régime qui quittent à la retraite une solution durant la pandémie de COVID-19, l'équipe Politique du Régime et l'Institut de planification de la retraite ont travaillé à l'élaboration d'une solution en ligne qui a été rendue disponible à l'automne 2020. Le webinaire de préretraite est offert aux participants au Régime pour les aider à entreprendre leur projet de retraite. Il est offert par invitation seulement aux participants au Régime qui sont à 10 ans de l'obtention d'une pension non réduite. Ce webinaire porte sur les caractéristiques du Régime de retraite de Postes Canada, les avantages sociaux à la retraite, les programmes gouvernementaux, la planification financière, la planification testamentaire et successorale, la santé et le mieux-être.

1 331	Participants au régime ont assisté au nouveau webinaire
-------	---

Webinaires pour les participants au volet à CD

Les participants au volet à CD ont accès gratuitement à une série de webinaires de 60 minutes offerts par la Financière Sun Life. Ces webinaires interactifs sont conçus pour fournir de l'information facile à comprendre sur l'épargne et la planification financière de la retraite à tous les participants, quelle que soit l'étape de leur carrière. Visitez le site [retraitescp.com](https://www.retraitescp.com) > Cotisations déterminées (CD) > Retraite > Ateliers et webinaires pour en savoir plus sur les sujets présentés et vous inscrire à une prochaine séance sur le site [sunlife.ca/monargent](https://www.sunlife.ca/monargent).

12	Webinaires de la Financière Sun Life
343	Participants inscrits aux webinaires
61	Inscriptions au webinaire dédié de Postes Canada

Outils en ligne pour les participants au volet à CD

Découvrez les Outils mon argent et consultez vos placements sur le site [masunlife.ca](https://www.masunlife.ca)

Êtes-vous en bonne voie d'atteindre vos objectifs de retraite? Utilisez l'outil **Planificateur de retraite** pour voir si votre épargne vous permettra de réaliser votre objectif de retraite.

Pour connaître les options de placement qui vous conviennent, utilisez l'outil de **Répartition de l'actif**.

Si vous êtes un investisseur dans la catégorie « Aidez-moi à le faire » ou dans la catégorie « Je le ferai moi-même », vous pourriez utiliser l'outil de **rééquilibrage automatique**. Avec cette fonction, la composition de l'actif se rééquilibre automatiquement chaque trimestre, sans intervention de votre part.

Au 31 décembre 2020

16 %	Participants ayant complété l'outil Planificateur de retraite
12 %	Participants ayant complété l'outil Répartition de l'actif
37 %	Participants ayant complété l'outil Rééquilibrage automatique

Volet à prestations déterminées (PD) – Survol de 2020

Actif du volet à PD

29,6 milliards de dollars

Actif net de placement au 31 décembre 2020

Taux de rendement en 2020

9,4 %

Indice de référence

10,3 %

Estimation de la situation de capitalisation au 31 décembre 2020

Déficit de solvabilité devant être capitalisé¹

(moyenne de trois ans)

6,3 milliards de dollars

Capitalisation à **82,8** %

Valeur du marché du déficit de solvabilité¹

(approche de liquidation)

7,1 milliards de dollars

Capitalisation à **80,6** %

Excédent sur le plan de la continuité

3,8 milliards de dollars

Capitalisation à **115,9** %

Outre l'allègement actuel de 15 % prévu dans le règlement en plus du *Règlement sur l'allègement relatif aux paiements spéciaux de solvabilité*, Postes Canada n'a pas eu à effectuer de paiements spéciaux supplémentaires en 2020².

+ Cotisations en 2020

Participants

281 millions de dollars³

Postes Canada – services courants

301 millions de dollars

Postes Canada – paiements spéciaux

24 millions de dollars

- Prestations versées en 2020

1 068 millions de dollars

1. Voir la page 28.

2. Voir la page 30.

3. Ce montant comprend 3 millions de dollars en cotisations pour service accompagné d'option.



Appels des participants au Centre du régime de retraite

48 878



Cote de satisfaction des participants

4,2/5,0



Visites uniques sur le site retraitescp.com

63 356

Volet à cotisations déterminées (CD) – Survol de 2020

Actif du volet à CD **100,2** millions de dollar

Actif du REV¹ **16,0** millions de dollar

Total de l'actif **116,2** millions de dollar

Actif net de placement au 31 décembre 2020

1. Régime d'épargne volontaire.

Échelle des taux de rendement en 2020



Indice de référence : Les participants peuvent se reporter à la section Rendement des placements du site masunlife.ca pour consulter les rapports sur les fonds, qui comprennent une analyse comparative.

*Les chiffres indiqués représentent l'échelle des taux de rendement en 2020 de tous les fonds disponibles dans le volet à CD, du plus bas au plus élevé, avec une moyenne de 9,0 %. Reportez-vous à la page 22 pour consulter la liste des taux de rendement des placements des fonds du volet à CD.

Au 31 décembre	2019	2020
Participants actifs	3 494	4 180
Participants différés	223	283
Actif du volet à CD	71,0 M\$	100,2 M\$
Cotisations de Postes Canada	11,7 M\$	15,5 M\$
Cotisations des participants	7,1 M\$	9,2 M\$
Revenus de placements	8,9 M\$	8,6 M\$
Retraits et frais	(3,1 M\$)	(4,1 M\$)
Cotisations moyennes (% de la paie)	2019	2020
Postes Canada	6,3 %	6,3 %
Participants	3,9 %	3,9 %
Régime d'épargne volontaire (REV)	2019	2020
Actif	12,9 M\$	16,0 M\$
Cotisations des participants	2,4 M\$	3,0 M\$
Cotisations moyennes des participants au REV (% de la paie)	3,9 %	3,9 %
Participants au REV	736	979



Appels des participants au Centre de soutien à la clientèle de la Sun Life

1 911



Cote de satisfaction des participants

94 %



Visiteurs sur le site masunlife.ca

2 667

Vous voulez connaître le rendement de vos placements en 2020?

Reportez-vous au relevé personnalisé de la Sun Life daté du 31 décembre 2020 que vous avez reçu chez vous, ou visitez le site masunlife.ca.

Gouvernance du Régime

Postes Canada a comme vision que tous les participants au régime de retraite aient une sécurité financière à la retraite, et sa mission consiste à administrer le Régime avec prudence au profit des participants.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, est responsable de la capitalisation du Régime et de la conception de son modèle, qui détermine les prestations offertes aux participants au Régime. Postes Canada est également l'administratrice du Régime et est donc chargée de gérer le Régime et d'investir les capitaux de la caisse de retraite.

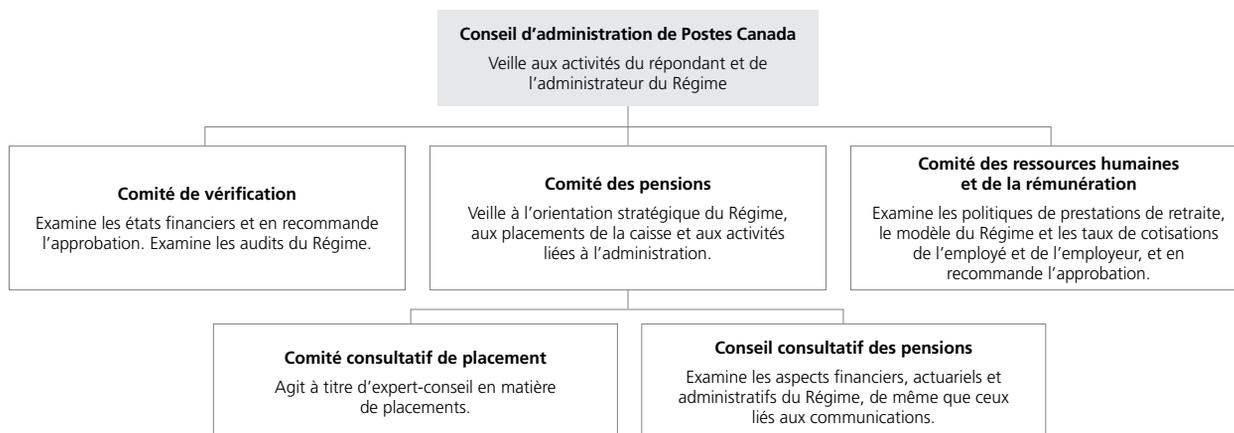
Le Conseil d'administration de Postes Canada surveille ces activités afin de s'assurer qu'elles sont effectuées de façon responsable et dans l'intérêt de tous les participants au Régime. Dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil suit ses normes de conduite qui contiennent les règles d'éthique, notamment en matière de conflit d'intérêts,

de précautions, de diligence et de compétences (disponibles sur postescanada.ca > Notre entreprise > À notre sujet > Gouvernance d'entreprise).

Une structure de gouvernance robuste a été établie par le Conseil pour le Régime (ci-dessous).

Les comités qui relèvent directement du Conseil sont composés de membres du Conseil nommés ayant une expertise en régimes de retraite. Le Comité consultatif de placement et le Conseil consultatif des pensions (CCP) comprennent des représentants des agents négociateurs et donnent au Comité des pensions des conseils sur les placements et l'administration. Les rapports des réunions du CCP sont présentés sur le site retraitescp.com > sous la rubrique Gouvernance > Conseil consultatif des pensions > Réunions du CCP.

Pour en savoir plus, visitez le site retraitescp.com à l'onglet Gouvernance de la page d'accueil d'un des régimes.



Liste des membres du Conseil d'administration et des comités au 31 décembre 2020

Conseil d'administration

Suromitra Sanatani LL. B, IAS.A (présidente par intérim)^{1,2,3}
Doug Ettinger
Lloyd Bryant^{1,2}
Bernd Christmas^{1,2}
Michèle Desjardins³
Mélanie Dunn³
Claude Germain^{1,2}
Jim Sinclair³
Sharon Sparkes CPA, CA, MBA, IAS.A^{1,2}

Comité consultatif de placement

J. Lorne Braithwaite B. Com, MBA (président)
Bernd Christmas
Phillip H. Doherty B. Com, MBA, FCPA, FCA
Richard L. Knowles B.A. (spéc.), CFA

Les représentants syndicaux

Isla Carmichael Ph.D, M.Éd., M.A.
Chris Roberts Ph.D

Conseil consultatif des pensions

Représentants de Postes Canada

Michael Butera (président par intérim)
Rindala El-Hage CPA, CA
Lou Greco MBA, CPA, CMA
Julie Philippe CRHA
Kateri Saumure B.A. Cmn

Représentants élus

Karen Kennedy (participants retraités)
Max LeBreton (tous les participants actifs)
Chantal Séguin Flamand B.A.A., CARP (participants cadres et exempts au Régime)
David Taylor (participants retraités)
Peter Whitaker (participants retraités)

Représentants des syndicats et des associations

Jean-Charles Bédard (AFPC/SEPC)
Beverly Collins (STTP)
Rona Eckert (STTP)
Jean-Philippe Grenier (STTP)
Dwayne Jones (ACMPA)
François Paradis CRHA, CARP (AFPC/SEPC, AOPC, ACMPA)
Sylvain Sicotte (STTP)
Rick Williams (AOPC)

1. Membre du Comité des pensions
2. Membre du Comité de vérification
3. Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération

ACMPA Association canadienne des maîtres de poste et adjoints
AFPC Alliance de la Fonction publique du Canada
AOPC Association des officiers des postes du Canada
SEPC Syndicat des employés des postes et communications
STTP Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

La biographie des membres est accessible sur le site retraitescp.com.

Tâches et responsabilités déléguées des professionnels qualifiés

Les activités de gestion des placements et d'administration du Régime sont déléguées par le Comité des pensions du Conseil aux équipes de la Division des placements, des Finances et de la Politique de retraite de Postes Canada. Ces équipes sont composées de professionnels qualifiés qui ont les connaissances, les aptitudes, les ressources d'information et l'expertise nécessaires pour exécuter leurs fonctions spécialisées. En plus d'être chargé des mandats de placement gérés à l'interne, le Comité des pensions choisit des gestionnaires de placements externes réputés pour exécuter des mandats de placement précis

conformément à nos énoncés des politiques et des procédures de placement.

Le Comité des pensions fait également appel à des fournisseurs de services externes ayant un savoir-faire spécialisé, tels que des sociétés d'actuaire et des sociétés d'experts-conseils, au besoin. Pour obtenir plus de renseignements sur la façon dont le Régime est administré et soutenu, visitez le site retraitescp.com à la rubrique Aperçu de la gouvernance.

Nos bonnes pratiques de gouvernance

Gestion du risque

Le Conseil a établi un cadre de gestion des risques qui définit le seuil de tolérance au risque du Régime en matière d'administration et de placements. Le cadre guide l'élaboration de stratégies visant l'atteinte des objectifs globaux. De plus, le Comité des pensions consulte le chef de la gestion des risques de la caisse de retraite, qui fournit des conseils sur les possibilités d'exposition aux risques.

La stratégie de gestion du risque est présentée à la page 11.

Surveillance

Cette pratique comporte l'évaluation trimestrielle du rendement des placements et des ratios de capitalisation. Les listes de vérification de la conformité des placements, le rendement du service, les contrats des fournisseurs de services, les gestionnaires de placements (internes et externes) ainsi que les ententes sur les niveaux de service font également l'objet d'une surveillance régulière.

Évaluation

Les pratiques efficaces de gouvernance et les pratiques prudentes de placement sont examinées sur une base annuelle à l'aide des questionnaires de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR). Le Comité des pensions examine les résultats afin de déterminer la mesure dans laquelle le Régime respecte les principes de l'ACOR. Visitez le site capsa-acor.org.

Audits

Des audits sont menés régulièrement par des vérificateurs externes indépendants et nos vérificateurs internes. De plus, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) peut effectuer des examens du plan de gouvernance sur place, de temps à autre.

Communication

Les participants au volet à CD ont reçu des communications additionnelles de la Financière Sun Life, le fournisseur de services liés au volet à CD. En 2020, nous avons communiqué avec les participants en produisant le Rapport aux participants 2019, les relevés de prestations de retraite personnalisés pour les participants actifs et retraités du volet à PD et les bulletins *Parlons régime de retraite* et *En contact*. La communication avec les participants aux volets à CD et à PD du Régime se fait au moyen d'un certain nombre de publications et d'initiatives. La plupart des publications mentionnées ci-dessus ainsi que les états financiers audités du Régime peuvent être consultés à l'adresse retraitescp.com.

En 2020, le groupe de travail pour les communications et consultations (le groupe C et C) a rencontré les membres du Conseil consultatif des pensions à trois reprises. Le groupe C et C a procédé à l'élection du représentant des participants cadres et exemptés du volet à PD. Pour demeurer au fait des activités du groupe C et C, visitez la section Groupe C et C sur le site retraitescp.com. Les participants au Régime sont invités à envoyer leurs questions et préoccupations au groupe C et C, à l'adresse GroupeCCGroup@postescanada.ca.

Cadre pour l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

En janvier 2020, notre régime de retraite est devenu signataire des Principes pour l'investissement responsable (PIR) des Nations Unies. En 2020, l'équipe chargée des placements de la caisse de retraite a jeté les bases d'une stratégie de placement responsable qui met l'accent sur trois principaux piliers :

- **Intégration** – Nous nous efforcerons d'intégrer les principes ESG à notre stratégie de placement, à notre analyse et à notre processus de décision.
- **Engagement** – Nous communiquerons avec les sociétés au sujet des principes ESG et nous nous attendons à ce que nos gestionnaires d'actifs communiquent également avec elles.
- **Sensibilisation** – Nous défendrons les politiques et les pratiques qui favorisent un avenir plus durable et inclusif.

Nous avons mis à jour notre Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP) afin de préciser que les principes ESG seront intégrés à notre processus de placement afin de favoriser la création de valeur à long terme. Tous les nouveaux mandats de placement sont maintenant assujettis à un processus de diligence raisonnable en matière de critères ESG. Le volet à prestations déterminées (PD) du Régime de retraite a investi plus d'un milliard de dollars (ou 69 % de notre portefeuille de biens immobiliers commerciaux)

dans des immeubles ayant une certification LEED¹ ou BOMA BEST² (programmes d'évaluation environnementale et de certification de bâtiments durables pour les biens immobiliers). Dans notre portefeuille d'infrastructure, nous avons investi 221 millions de dollars dans les énergies renouvelables (18 % du portefeuille), dont 127 millions de dollars dans l'énergie éolienne, 43 millions de dollars dans l'énergie hydroélectrique, 37 millions de dollars dans l'énergie solaire et 14 millions de dollars dans la valorisation énergétique des déchets. Pour 2021, l'équipe chargée des placements de la caisse de retraite cible deux secteurs stratégiques fondés sur les PIR :

- Élaborer une stratégie pour comprendre et gérer les risques liés aux changements climatiques au sein du régime de retraite.
- Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion à Postes Canada.

Les marques suivantes sont des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs :

1. LEED, Leadership in Energy and Environmental Design.
2. BOMA BEST, Building Owners and Managers Association – Building Environmental Standards.

Stratégie de gestion du risque – Volet à PD

Bon nombre de facteurs peuvent représenter un risque pour la situation financière d'un régime de retraite. Les principaux sont le risque lié à la capitalisation et le risque lié à l'investissement.

Trois leviers principaux sont mis à la disposition des répondants des régimes de retraite pour les aider à gérer les risques des régimes :



Politique de financement
(cotisations de l'employeur et des employés)



Politique de placement
(stratégies d'amélioration du rendement ou de réduction du risque et stratégies de transfert des risques, comme l'assurance longévité et la souscription de rentes)



Politique sur les prestations
(niveau et type de prestations de retraite offertes)

Comprendre les facteurs de risque d'un régime de retraite

Risque de capitalisation

Le risque lié à la capitalisation est l'un des principaux risques auxquels le Régime est exposé. Il s'agit du risque que les taux de croissance des placements et des cotisations ne soient pas suffisants pour respecter les **obligations au titre des prestations de retraite**, occasionnant ainsi un déficit actuariel. Les facteurs les plus importants liés à ce risque sont les baisses des **taux d'actualisation** et un rendement de placements inférieur aux rendements prévus. Actuellement, le risque le plus important est lié aux taux d'intérêt. Pour les régimes indexés, comme le Régime de retraite de Postes Canada (volet à PD), il s'agit des taux d'intérêt réels, qui sont les taux d'intérêt nets de l'**inflation**.

Le faible niveau des taux d'intérêt des récentes années fait partie des éléments les plus importants de croissance des déficits de solvabilité. En plus du risque lié aux taux d'intérêt, les placements subissent le risque des marchés, compte tenu du fait que les marchés des capitaux sont imprévisibles. Par conséquent, les rendements ne sont pas garantis et, pour certains types de placements, ils peuvent se révéler assez volatils. La situation de capitalisation du Régime peut changer assez rapidement si la valeur des actifs nets de placement ou des obligations au titre des prestations de retraite fluctue. Un tel changement entraînerait une non-concordance entre l'actif du Régime et ses obligations.

Placement en fonction du passif : Des études de l'actif-passif sont menées de temps à autre pour orienter la stratégie de placement du Régime, tout en tenant compte des facteurs économiques et démographiques. Le Régime continue à prendre de la maturité étant donné que les participants au Régime vieillissent et que le nombre de retraités augmente. Ces études visent généralement à trouver des stratégies pour composer avec la volatilité du passif, tout en maintenant le rendement du capital investi. Les recommandations des études orienteront la stratégie de placement du Régime. Il s'agit d'une stratégie en plusieurs phases guidée par le ratio de solvabilité du Régime.

L'objectif principal du Régime est de réduire au minimum la volatilité de la capitalisation des actifs nets de placement et des obligations au titre des prestations de retraite au moyen de placements en fonction du passif, tout en préservant le rendement du capital investi. Cette stratégie de placement, qui consiste à gérer l'actif du Régime en fonction de son passif, est considérée comme une forme de réduction du risque.

La volatilité de la capitalisation est réduite au minimum grâce à une meilleure concordance entre l'actif et le passif du Régime. La **trajectoire** de la stratégie de placement en fonction du passif modifie automatiquement la répartition cible de l'actif lorsque le ratio de solvabilité augmente à des niveaux précis. La répartition cible des **titres à revenu fixe** augmente à mesure que le niveau de solvabilité augmente. Enfin, la répartition cible d'**actifs non traditionnels** (les **actions** de sociétés à capital fermé, biens immobiliers et infrastructure) a été majorée graduellement pour améliorer potentiellement les rendements à long terme, tout en diversifiant le risque.

Le Comité des pensions gère le risque lié à la capitalisation en effectuant un suivi et un examen réguliers du ratio de capitalisation pour s'assurer que les objectifs de capitalisation sont convenables et que les décisions en matière de placement sont prises conformément à l'Énoncé des politiques et des procédures de placement du volet à prestations déterminées et tiennent compte des données démographiques et des obligations à long terme du Régime.

L'équipe de la Division des placements veille à la conformité avec les énoncés des politiques et des procédures de placement du Régime qui sont approuvés par le Comité des

pensions et qui établissent les lignes directrices régissant les niveaux de risques prudents, en assurant une diversification par classe et type d'actif, entre les secteurs de l'industrie, les secteurs géographiques ou économiques et les styles de gestion, ainsi que par liquidité et **capitalisation boursière**. Les risques involontaires, tels que de fortes expositions ou une grande concentration dans un secteur industriel particulier, sont communiqués clairement au gestionnaire de placement pertinent, de même qu'au directeur des placements et au Comité des pensions.

Risque lié aux placements

Le Régime est exposé à divers risques liés aux placements qui peuvent avoir une incidence défavorable sur les flux de trésorerie, la situation financière et les revenus du Régime. Les risques liés aux placements comprennent les risques liés aux actions détenues dans le portefeuille boursier, ainsi que le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit au sein du portefeuille de titres à revenu fixe. Les placements sont exposés au risque de prix et au risque de liquidité. Le risque de prix ou le risque d'évaluation se produit lorsque le prix payé pour un actif est trop élevé. L'équipe de la Division des placements et les gestionnaires de placements externes se penchent longuement sur les mesures financières avant d'investir, afin d'éviter de trop payer. Le risque de liquidité est l'incapacité d'acheter ou de vendre un placement en temps opportun à un prix raisonnable. Une grande partie du total de l'actif dispose d'une liquidité quotidienne et l'équipe de la Division des placements surveille les besoins de financement à court terme sur une base hebdomadaire.

Des placements sont également faits dans des marchés étrangers, alors il y a un risque de change qui est atténué partiellement par des stratégies de **couverture** tactiques. Des mesures supplémentaires sont prises pour réduire au minimum l'incidence défavorable potentielle de ces risques et pour optimiser les gains du portefeuille de placements, afin que le Régime puisse respecter sa promesse envers les participants, soit de leur verser des prestations de retraite, à un coût raisonnable.

Le cadre de gestion des risques guide l'élaboration des stratégies de placement visant l'atteinte des objectifs globaux. À chaque catégorie d'actif sont associés des risques et des limites, telles que des limites quant à l'exposition aux risques, aux concentrations, aux leviers et aux contreparties. Chacune des catégories d'actif et les expositions aux risques qui s'imposent sont surveillées de près par le chef de la gestion des risques de la caisse de retraite et l'équipe de la Division des placements. Des mesures sont prises au besoin, en conformité avec les énoncés des politiques et des procédures de placement du Régime.

Chaque trimestre, les risques liés aux placements sont examinés par le Comité des pensions et le Comité consultatif de placement, en fonction des rapports fournis par l'équipe de la Division des placements.

Politique sur les prestations et autres risques

Le Régime est confronté à d'autres risques qui ne sont pas de nature financière, comme les facteurs démographiques, y compris la longévité réelle des pensionnés par rapport aux prévisions et les règles entourant la capitalisation des régimes de retraite régis par la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* ainsi que d'autres lois et normes applicables. Nous surveillons les tendances du secteur des pensions et les développements sur le plan de la loi pour prendre les mesures qui s'imposent lorsque des changements surviennent.

Énoncé des politiques et des procédures de placement – Volet à PD

Le Comité des pensions a établi un énoncé des politiques et des procédures de placement pour surveiller et gérer efficacement les risques liés aux placements du Régime.

Le document *Énoncé des politiques et des procédures de placement du volet à prestations déterminées* (EPPP du volet à PD) sert à régir la politique et à diriger les placements de l'actif du volet à PD du Régime. L'EPPP du volet à PD précise la gouvernance de la caisse, les caractéristiques du Régime, le passif, les objectifs en matière de placement, la politique sur la composition de l'actif, les investissements autorisés

et les contraintes, ainsi que les autres exigences concernant l'investissement et l'administration de l'actif du volet à PD.

L'EPPP du volet à PD est examiné et approuvé une fois par année par le Comité des pensions. L'**actuaire** du Régime et les membres du Conseil consultatif des pensions reçoivent un exemplaire de l'EPPP du volet à PD mis à jour après son approbation. Les EPPP du Régime sont affichés sur le site **retraitescp.com**, sous la rubrique Documents de gouvernance.

Stratégie de gestion du risque – Volet à CD

Les participants au volet à CD ont un profil démographique diversifié, divers degrés d'expérience en matière de placements et de finances, ainsi que différents niveaux de tolérance au risque. La Société est d'avis que la meilleure façon de répondre aux divers besoins de placement des participants au volet à CD est d'offrir une gamme d'options de placement, y compris des options fondées sur le marché (fonds de placement) qui couvrent les principales catégories d'actif et les divers degrés du ratio risque/rendement appropriés pour les fonds de retraite.

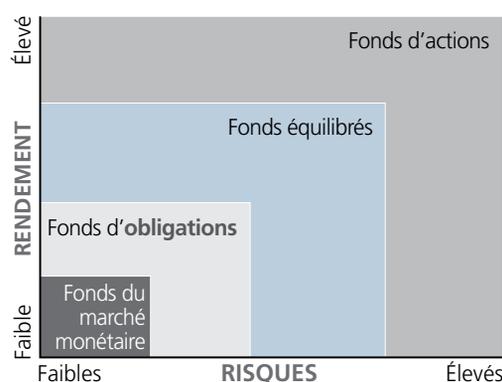
Différentes approches de fonds et de placement peuvent convenir à différents moments de la carrière d'un participant, puisque les options vont d'un faible risque/rendement à un risque/rendement plus élevé. Les participants au volet à CD ont accès au site Web de la Financière Sun Life, masunlife.ca, qui contient des outils et de l'information pour établir leur profil d'investisseur et leur stratégie de placement, et les modifier au fur et à mesure que la vie avance. Le site offre également toute l'information dont ils ont besoin sur les fonds de placement offerts et les rendements historiques des placements. Il incombe aux participants d'utiliser cette information pour faire des choix éclairés.

Si le rendement des placements est élevé pour des fonds comme les fonds à revenu fixe ou les fonds d'actions, les participants en récoltent les fruits et assument le risque. Les fonds distincts dans lesquels les cotisations des participants sont investies sont détenus séparément de l'actif de la Financière Sun Life et, bien que la valeur des fonds fluctue, l'argent est toujours utilisé au profit des participants.

Certains fonds offerts dans le cadre du volet à CD du Régime de retraite comportent plus de risques que d'autres. Les participants doivent se demander s'ils sont à l'aise avec le niveau de risque associé à leur répartition de l'actif. Les outils accessibles sur le site masunlife.ca aideront les participants à prendre leurs décisions.

Postes Canada examine le rendement des fonds du volet à CD du Régime de retraite au moins une fois par semestre et évalue périodiquement, mais pas moins d'une fois par année, le rendement du **gestionnaire du fonds** par rapport aux facteurs qualitatifs et quantitatifs pertinents, et peut proposer des changements à la sélection des fonds existants ou ajouter de nouveaux fonds, au besoin.

Comprendre les risques par rapport au rendement



Énoncé des politiques et des procédures de placement – RAC

Le Comité des pensions a établi un énoncé des politiques et des procédures de placement pour surveiller et gérer efficacement les risques liés aux placements du Régime.

Le document *Énoncé des politiques et des procédures de placement – Régimes d'accumulation du capital* (EPPP – RAC) vise à régir la politique sur la structure de placement des **régimes d'accumulation du capital** offerts par Postes Canada, y compris le volet à CD du Régime. Ce document porte sur la gouvernance de la caisse, la structure de placement et les croyances en matière de placement, de même que les autres exigences liées à

l'investissement et à l'administration de l'actif des régimes d'accumulation du capital. Les objectifs en matière de placement indiqués dans l'EPPP – RAC sont réalisés dans le cadre des obligations contractuelles du fournisseur de services liés au volet à CD, la Financière Sun Life.

L'EPPP – RAC est examiné et approuvé une fois par année par le Comité des pensions. L'actuaire du Régime et les membres du Conseil consultatif des pensions reçoivent un exemplaire de l'EPPP – RAC mis à jour après son approbation. Les EPPP du Régime sont affichés sur le site retraitescp.com, sous la rubrique Documents de gouvernance.

Aperçu pour 2021

Évaluation de la structure de placement et du fonds : Postes Canada poursuivra sa surveillance de la structure de placement du Régime d'accumulation du capital, y compris un examen et une analyse des options de placement existantes.

Activités liées à l'administration : Postes Canada continuera à travailler à améliorer l'expérience des participants et de s'assurer qu'ils ont accès aux meilleurs produits et services de leur catégorie à des tarifications concurrentielles.

Augmentation des activités de communication aux participants : Postes Canada continuera d'augmenter le nombre de communications par courriel faisant la promotion des renseignements et des outils mis à la disposition des participants pour les aider à gérer leur compte du volet à CD, ainsi qu'à naviguer et à comprendre l'univers des placements.

Nos placements – Volet à PD



Michael A. Butera

Vice-président, Caisse de retraite, et directeur des placements par intérim

L'année 2020 a été vraiment unique, le monde entier ayant fait face à la plus grande pandémie mondiale depuis plus d'un siècle.

Malgré la volatilité extraordinaire des marchés, surtout en mars et en avril, j'ai le plaisir d'annoncer que les placements du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes ont obtenu un excellent rendement absolu.

Les actifs nets de placement du Régime totalisent 29,6 milliards de dollars au 31 décembre 2020, par rapport à 27,6 milliards de dollars l'année précédente. Le Régime a généré un rendement de 9,4 % en 2020, soit un rendement inférieur au rendement de 10,3 % de son indice de référence. Le rendement du Régime en 2020 l'a placé dans le deuxième quartile par rapport à ses pairs.

En combinant ses quatre dernières années civiles, le Régime a affiché un rendement de 8,7 %, ce qui a surpassé de 0,8 % son indice de référence. À long terme, le rendement supérieur du Régime s'est poursuivi. Sur 10 ans, le rendement annuel moyen du Régime était de 8,8 %, ce qui signifie que le Régime a surpassé son indice de référence de 7,8 % et son objectif de rendement au fil du temps de 6,1 %. L'évolution de la stratégie du Régime a contribué au succès de ces placements. En gérant notre portefeuille de façon active, nous avons généré une valeur ajoutée supérieure de 1 959 millions de dollars au rendement de l'indice de référence au cours des 10 dernières années.

Le Régime a continué à mettre en œuvre la stratégie de placement décrite dans l'étude de l'actif et du passif, qui a été approuvée par le Conseil en 2019. L'étude visait à rendre le Régime plus viable en réduisant graduellement la volatilité entre les actifs nets de placement et les obligations au titre des prestations de retraite, tout en maintenant le rendement des placements. Les rendements de l'actif et la volatilité ont été mis à jour et la variable d'approximation du passif améliorée a été utilisée. À compter du 1^{er} janvier 2020, le Régime est passé à la phase 1 de sa trajectoire. L'indice de référence stratégique du Régime a augmenté la pondération des titres à revenu fixe de 1,1 %, réduit celle des actions canadiennes de 0,8 % ainsi que celle des actions américaines de 3,3 %, augmenté celle des actions internationales de 2,6 %, maintenu celle des biens immobiliers, augmenté celle de l'infrastructure de 0,2 % et augmenté celle des fonds d'investissement privés de 0,2 %. Le Régime poursuivra son approche systématique pour réduire les risques et utilisera la trajectoire de la composition de l'actif mise à jour. Le Régime comportera un peu plus d'actions à chaque phase, ce qui améliorera les rendements et la liquidité. Un examen normal de la stratégie aura lieu en 2023.

Voici quelques activités qui ont eu une incidence sur les actifs nets de placement du Régime en 2020 :

À l'approche de 2020, l'économie était relativement stable et les marchés ne démontraient pas de signes précis ou urgents de tension et de déséquilibre. À partir de la fin du mois de janvier, alors que la propagation de la COVID-19 devenait évidente, les gouvernements du monde entier ont commencé à mettre en place des décrets de confinement afin de ralentir la propagation de la maladie et d'atténuer la pression sur les systèmes de santé. À la mi-mars, la plupart des pays avaient mis en place des mesures de confinement sous une forme ou une autre.

L'incertitude entourant la nature et le traitement du virus et la réduction soudaine et marquée des activités commerciales ont suscité des préoccupations en matière de liquidité et de solvabilité. Les marchés financiers (titres de créances et actions) ont connu de la volatilité : une intensification de la fluctuation des prix et de la dispersion, certains marchés qui ont cessé de générer des transactions, ou des transactions qui sont devenues anormalement coûteuses, car les participants exigeaient une prime de risque élevé.

En mars, la Banque du Canada et les banques centrales du monde entier ont pris des mesures décisives et immédiates pour assurer la liquidité des marchés financiers. Des facilités de prêts d'urgence ciblées et d'importantes réductions des taux d'intérêt ont servi à assurer la liquidité sur les marchés des titres de créances, à encourager la prise de risques sur les marchés financiers et à atténuer l'incidence économique des fermetures dues à la pandémie de COVID-19.

Ces mesures décisives en matière de politiques monétaires et budgétaires se sont avérées efficaces. Elles ont permis d'éviter une véritable crise économique et de préparer le terrain pour une forte reprise en avril. En août, l'indice S&P 500, très surveillé, avait renoué avec son niveau d'avant la pandémie. Des nouvelles sur les vaccins contre la COVID-19 plus rapides que prévu, en novembre, ont donné lieu à un sentiment de soulagement à l'échelle mondiale. Les marchés se sont fortement redressés et on a commencé à entrevoir une augmentation de la mobilité et une réouverture des économies mondiales.

Les fluctuations du marché se sont reflétées dans l'excellent rendement absolu du Régime de 9,4 %, qui était inférieur au rendement de 10,3 % de l'indice de référence malgré la volatilité de l'année. Toutes les catégories d'actif des marchés publics et toutes les catégories d'actif non traditionnelles ont affiché d'excellents rendements (page 18). L'augmentation de la valeur des actifs de placement a plus que compensé l'augmentation du passif du Régime découlant des réductions de taux d'intérêt de la banque centrale.

Certains des gains des marchés réalisés avec les actions américaines, internationales et canadiennes, avec les obligations nominales et avec les biens immobiliers ont été prélevés pour financer l'augmentation de l'allocation aux fonds d'investissement privés et aux obligations indexées sur l'inflation.

Pour élaborer la stratégie de placement et le plan d'action en matière de critères ESG du Régime de retraite, le Régime a mis sur pied un groupe de travail sur les critères ESG composé de représentants provenant de toutes nos catégories d'actif qui travaillent conjointement avec notre directrice, Investissements selon les critères ESG. La directrice et le groupe de travail s'affairent à officialiser notre approche visant à intégrer les critères ESG et les enjeux systémiques plus généraux, comme les changements climatiques et le développement durable, dans nos décisions de placement et de détention d'actifs. La gestion efficace des principes ESG est importante pour le rendement à long terme des placements de la caisse de retraite. Un gestionnaire principal a été embauché au début de 2021 pour travailler avec le directeur.

Objectifs en matière de placement

Les objectifs de placement du Régime consistent à sélectionner la composition de l'actif et le niveau de risque qui conviennent afin de réaliser un rendement qui dépasse l'indice de référence et de répondre aux besoins en capitalisation à long terme du Régime. De solides décisions de placement contribuent à rendre le Régime viable et abordable et aident Postes Canada à respecter sa promesse envers les participants au Régime, soit de leur verser des prestations de retraite à un coût raisonnable.

La stratégie de l'actif et du passif du Régime est mise à jour tous les trois ans. Cette stratégie fournit des instructions sur la façon de maximiser le rendement des actifs afin de respecter les promesses du Régime tout en réduisant au minimum les fluctuations de la situation de capitalisation du Régime et toute obligation de paiement de solvabilité du réopérant. À la fin de 2019, le Conseil d'administration a approuvé l'étude de 2019 qui a mis à jour la stratégie de l'actif et du passif en utilisant une variable d'approximation plus élevée pour le passif du Régime ainsi qu'une meilleure représentation des rendements et de la volatilité prévus, et a simplifié la trajectoire. L'étude a conclu qu'avec la stratégie mise à jour, le Régime est sur la bonne voie grâce à son approche systématique servant à réduire les risques et à

utiliser la trajectoire de la composition de l'actif. L'Énoncé des politiques et des procédures de placement – volet à PD (l'EPPP du volet à PD) du Régime a été mis à jour après l'approbation de la stratégie par le Conseil et est mis à jour chaque fois que le Régime passe à la prochaine phase de sa trajectoire.

La stratégie de l'actif et du passif assure une composition de l'actif du Régime permettant de combler au mieux son passif et de réduire le risque lié aux taux d'intérêt au fil du temps. Le Régime poursuit sa trajectoire, ou une série de phases, en vertu de laquelle des changements dans la composition de l'actif se produiront lorsqu'une situation de capitalisation prédéterminée sera atteinte.

En résumé, depuis 2015, le Régime a augmenté ses placements en obligations et a prolongé la **durée des obligations**. Ceci a donné lieu à une meilleure correspondance entre l'actif et le passif. Des investissements supplémentaires dans des placements non traditionnels continuent d'être effectués progressivement afin de réduire la volatilité des rendements. Les obligations à long terme, les obligations indexées sur l'inflation et les actifs de placement non traditionnels continuent d'être augmentés,

tandis que les obligations universelles et les actions ont été réduites. L'adoption de la stratégie a fait diminuer la volatilité de la situation de capitalisation du Régime.

À long terme, le rendement supérieur du Régime par rapport à son portefeuille de référence s'est poursuivi. Le portefeuille de référence du Régime représente le rendement de l'indice du marché pour chacune des classes d'actifs du

Régime. Sur 10 ans, le rendement annuel moyen du Régime était de 8,8 %, ce qui signifie que le Régime a surpassé son indice de référence de 7,8 % et son objectif de rendement au fil du temps de 6,5 %. À court terme, le Régime utilise un portefeuille de référence pour évaluer le rendement des placements.

Composition de l'actif

La composition de l'actif du Régime est conçue dans le but de maximiser les occasions de croissance, de réduire au minimum les risques et de répondre aux exigences de gestion des risques. Conformément à la stratégie, la répartition cible quant à la composition de l'actif du Régime a été rajustée lors de la mise en œuvre de chaque phase de la trajectoire de la stratégie. À la fin de 2020, la composition de l'actif vise 54,9 % d'actions, de biens immobiliers et d'infrastructure et 45,1 % de titres à revenu fixe.

La composition de l'actif est déterminée en vue de fournir au Régime un **taux de rendement** net à long terme qui est supérieur de 4,5 % au taux d'inflation prévu de 2,0 %, ce qui équivaut à un taux total de 6,5 %. On estime que ce taux peut appuyer les objectifs en matière de placement du Régime ainsi que la croissance de ses obligations au titre des prestations de retraite.

À tout moment, la composition de l'actif peut varier par rapport aux objectifs à long terme. L'EPPP du volet à PD a fixé des limites minimales et maximales afin d'avoir une certaine flexibilité lorsque les conditions du marché changent.

La composition de l'actif du Régime, au 31 décembre 2020, était de 57,8 % d'actions, de biens immobiliers et d'infrastructure, et de 42,2 % de titres à revenu fixe et de liquidités. Les bons rendements absolus obtenus en 2020 sont attribuables à la pondération des titres à revenu fixe à long terme au sein de la caisse, y compris les obligations indexées sur l'inflation, et à la pondération supérieure à la cible des actions et de l'infrastructure, des biens immobiliers et des fonds d'investissement privés.

Le rendement de chaque catégorie d'actif est évalué par rapport à son propre indice de référence pertinent. Au cours de l'année, le Régime a tiré profit des gains du marché des actions américaines, des obligations à long terme, des actions internationales et des titres de créance à rendement élevé. Ces gains ont été réattribués aux fonds d'investissement privés, aux obligations indexées sur l'inflation, à l'infrastructure et aux titres de créances de sociétés privées. L'équipe chargée des placements se fonde sur ses connaissances et son savoir-faire pour administrer le portefeuille conformément à l'orientation fournie par l'EPPP du volet à PD.

Aperçu du marché et rendement du marché des capitaux

L'année 2020 a été une année extraordinaire caractérisée par une volatilité sans précédent sur les marchés. L'année a commencé sur une note positive avec un accord commercial décisif entre la Chine et les États-Unis. En mars, la COVID-19 se répandait à l'échelle mondiale. Les mesures de confinement visant à ralentir sa propagation ont entraîné une crise économique mondiale. En même temps, les prix du pétrole se sont effondrés en raison de la baisse de la demande découlant des mesures de confinement et de l'augmentation inattendue de la production saoudienne en réponse au refus de la Russie de réduire sa production de pétrole. Entre le 19 février et le 23 mars, l'indice S&P 500 a chuté de 34 %, soit le déclin le plus rapide de l'histoire du marché boursier.

Les mesures immédiates, continues et inégales prises par les banques centrales et le soutien financier offert par les gouvernements partout dans le monde ont signalé aux participants des marchés financiers leur engagement à l'égard du bon fonctionnement des marchés et de l'accès continu au crédit et aux capitaux. Plus de 28 500 milliards de dollars, soit 33 % du PIB mondial, ont été injectés dans l'économie mondiale en 2020. Cela a permis d'éviter une véritable crise économique et de préparer le terrain pour une forte reprise dès avril.

Les marchés se sont fortement redressés dans de nombreuses catégories d'actif. Cet élan a atteint son comble en novembre, lorsque deux sociétés pharmaceutiques (Pfizer-BioNTech et Moderna) ont annoncé l'efficacité exceptionnelle de leurs

vaccins contre la COVID-19. Les investisseurs ont commencé à entrevoir une fin à la pandémie.

Parmi les produits de base, les métaux précieux, l'argent, le palladium et l'or ont obtenu les meilleurs résultats, suivis des métaux de base, du cuivre, du zinc et du nickel. Les prix du pétrole se sont redressés par rapport à leurs creux de 2020, mais ont terminé l'année en baisse de 20 %. L'argent a enregistré son meilleur rendement annuel depuis 2010.

Dans l'ensemble, en 2020, les marchés publics ont affiché de solides rendements et ont tiré profit des mesures de relance monétaire sans précédent. Les marchés privés ont enregistré des gains plus modestes par rapport aux solides rendements obtenus au cours des dernières années. Les métaux précieux, les actions américaines à petite et à grande capitalisation, les produits de base et les actions des marchés émergents ont affiché les meilleurs rendements. Les obligations canadiennes indexées sur l'inflation et les obligations nominales ont profité des réductions de taux d'intérêt draconiennes de la Banque du Canada en réponse aux contrecoups économiques de la COVID-19.

La croissance mondiale devrait s'établir en moyenne à un peu plus de 5 % par année en 2021 et 2022, avant de ralentir à un peu moins de 4 % en 2023. Les marchés financiers mondiaux et les prix des produits de base ont réagi positivement à l'amélioration des perspectives économiques. La baisse généralisée du taux de change du dollar américain, combinée à la hausse des prix des produits de base, a entraîné une nouvelle appréciation du dollar canadien.

Rendement de la caisse de retraite

Le Régime a affiché un taux de rendement de 9,4 % en 2020, par rapport à son indice de référence fixé à 10,3 %.

À moyen terme, le rendement annuel moyen sur quatre ans est de 8,7 % et, à long terme, le rendement sur 10 ans est de 8,8 %. Ce résultat se compare favorablement aux indices de référence du portefeuille de la caisse, qui se situent à 8,0 % et à 7,8 % pour les mêmes périodes. L'évolution de la stratégie de placement du Régime a contribué au succès de ces placements.

Les placements en actions américaines, en obligations indexées sur l'inflation, en titres à revenu fixe canadiens nominaux, en actions internationales, en infrastructure et en biens immobiliers du Régime ont produit les meilleurs rendements de l'année, suivis des titres de créances à rendement élevé, des fonds d'investissement privés et des actions canadiennes.

Les mandats de titres à revenu fixe canadiens gérés à l'interne ont surpassé leurs indices de référence respectifs grâce à la sélection sectorielle, à la sélection des titres de créances, à la gestion de la courbe de **rendement** et à la

durée. Dans le cas du portefeuille d'obligations à rendement réel, l'augmentation considérable de la durée du portefeuille au moment opportun a été bénéfique.

Les fonds d'investissement privés ont profité d'évaluations plus élevées des actifs et de gains découlant de certains placements de portefeuille. L'infrastructure a profité de l'augmentation des évaluations et des distributions de revenus.

La catégorie d'actif des biens immobiliers a continué à générer des gains grâce aux ventes d'actifs secondaires. Nous avons reconnu les défis auxquels a été confronté chacun des locataires de notre portefeuille pendant la pandémie et nous avons continué à communiquer avec eux alors qu'ils jonglaient avec leurs propres problèmes commerciaux et les divers programmes gouvernementaux de soutien. La perception des loyers a été bonne dans l'ensemble du portefeuille, ce qui a permis de préserver la valeur de nos actifs. Cette catégorie d'actif offre une protection contre l'inflation et une source de revenus prévisible.

Aperçu pour 2021

La volatilité de la situation de capitalisation, le mouvement du rendement des placements et les obligations au titre des prestations de retraite feront toujours l'objet d'une surveillance étroite.

L'étude de l'actif et du passif a été mise à jour en 2019 et est mise à jour tous les trois ans.

Les placements dans les actifs non traditionnels continueront à croître. L'équipe de la Division des placements est très sélective quant à la qualité des actifs et au prix d'achat de ces placements.

Nous allons continuer d'élargir notre exposition géographique en investissant dans des biens immobiliers européens et américains.

En 2021, le Régime peaufinera et mettra en œuvre son plan stratégique triennal sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les priorités stratégiques pour 2021 seront axées sur les changements climatiques ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion. Les priorités de base pour chaque catégorie d'actif ont été déterminées et classées par ordre d'importance. Les cadres, les évaluations et les processus de production de rapports seront officialisés.

Le Régime commencera volontairement à produire des rapports conformément aux principes d'investissement responsable (PIR) en 2021.

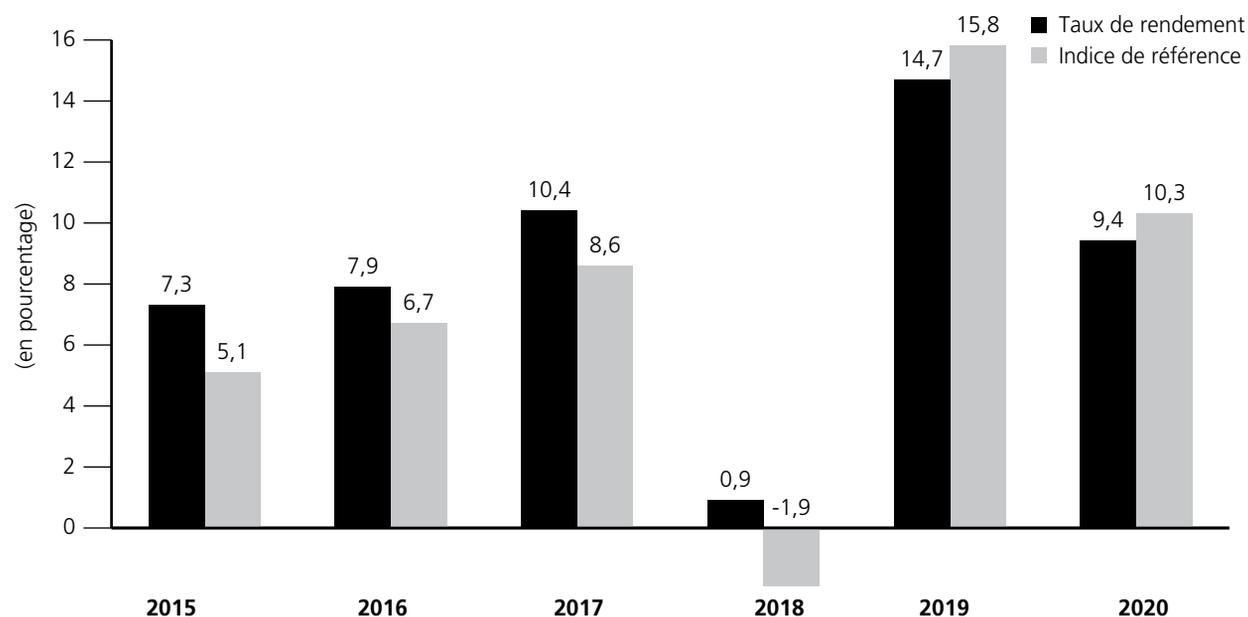
La production de rapports au titre des PIR sera obligatoire en 2022. Au début de 2020, le Régime est devenu signataire des Principes pour l'investissement responsable, qui sont appuyés par les Nations Unies.

Nous maintiendrons notre engagement visant à atteindre les objectifs de capitalisation à long terme du Régime. Au moyen de la répartition de l'actif et de l'atténuation des risques appropriées à l'égard de nos obligations, nous cherchons à obtenir un rendement supérieur au portefeuille de référence tout en tenant compte des changements économiques et démographiques. Nous continuerons à mettre en œuvre des stratégies visant à augmenter le rendement sans prendre de risques inutiles.

La reprise économique face à la COVID-19, bien qu'inégale, est en cours et s'accéléra en parallèle avec les campagnes de vaccination.

À l'échelle mondiale, la volonté déclarée des banques centrales de maintenir les taux d'intérêt à court terme à un niveau bas et celle des gouvernements de fournir un soutien financier continu signifient que les courbes de rendement continueront à s'accroître. L'accentuation des courbes de rendement est le signe d'une croissance économique plus vigoureuse et d'une hausse des attentes en matière d'inflation. Une telle conjoncture aurait une incidence positive sur le ratio de solvabilité et sur l'excédent sur le plan de la continuité du Régime en 2021.

Taux de rendement par rapport à l'indice de référence

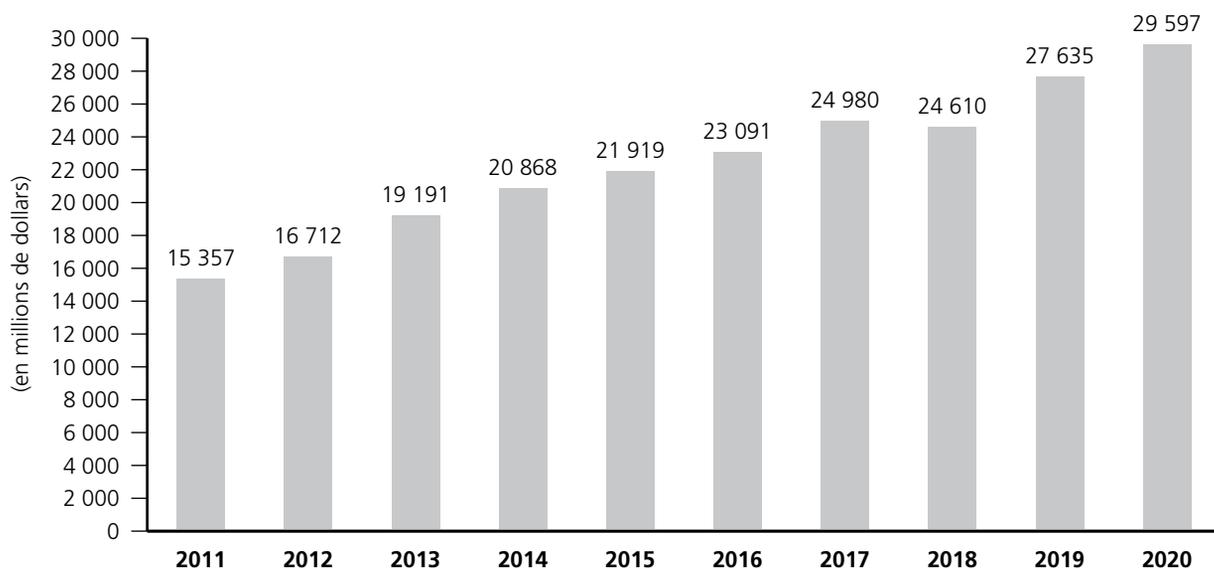


Taux de rendement

	Depuis la création du Régime	Au cours des 10 dernières années	Au cours des 5 dernières années	2020	En 2019
Notre Régime	7,1 %	8,6 %	8,8 %	9,4 %	14,7 %
Notre indice de référence	5,7 %	7,7 %	7,8 %	10,3 %	15,8 %
Indice de référence du groupe de pairs ¹	7,0 %	8,6 %	8,7 %	9,4 %	13,6 %
Taux de rendement visé à long terme	6,1 %				

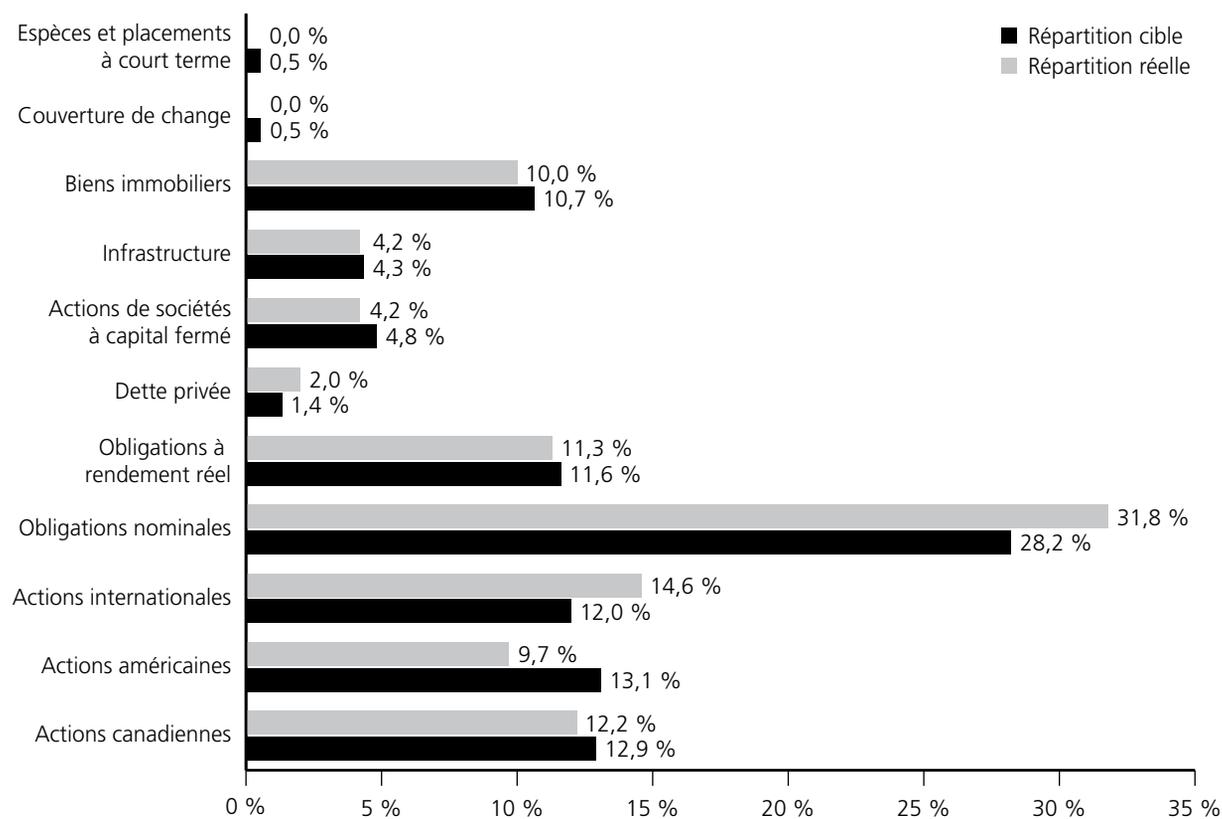
1. Données de RBC Services aux investisseurs et de trésorerie fondées sur le rendement des grands régimes de retraite canadiens (plus de 1 milliard de dollars).

Actifs nets de placement



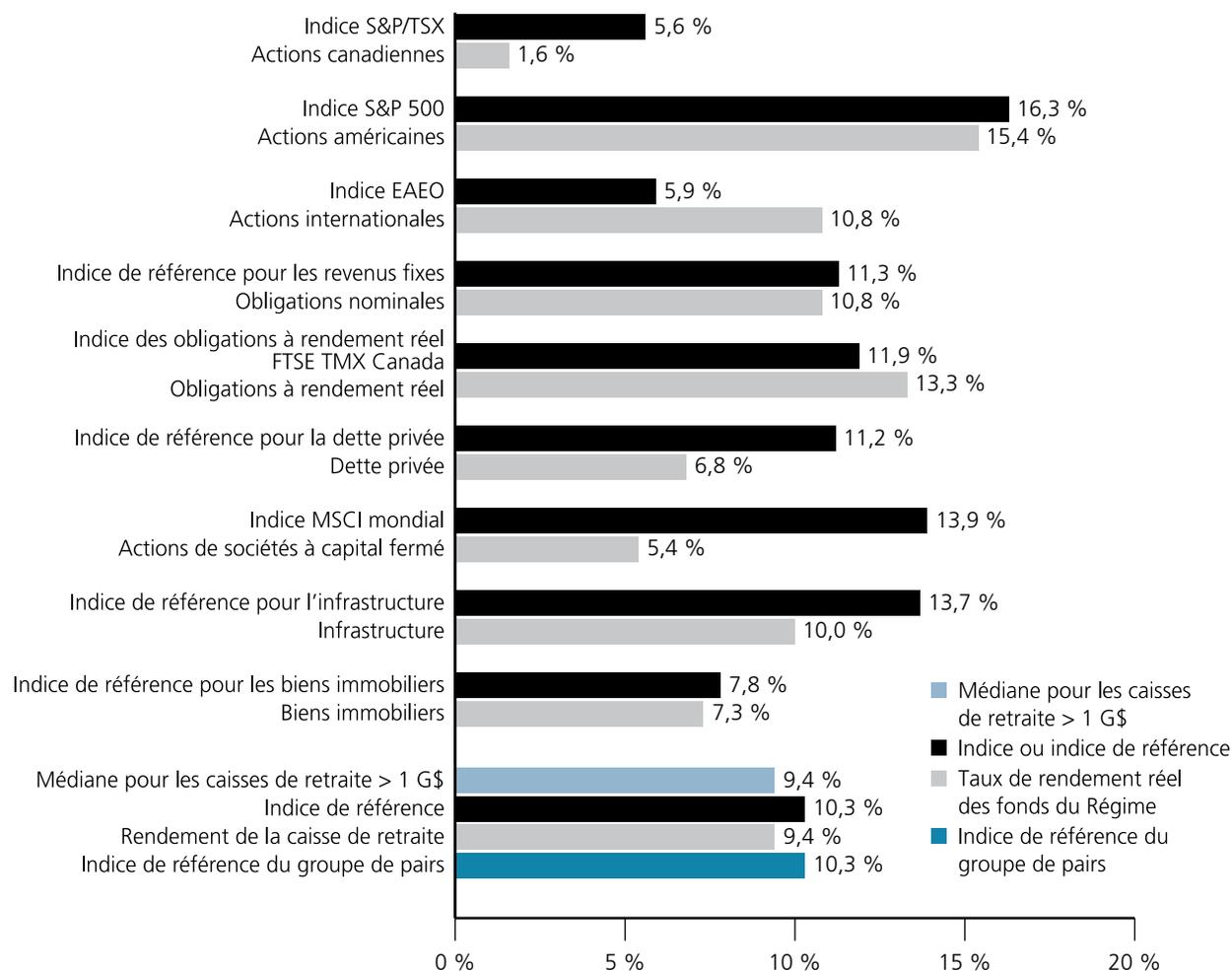
Les actifs nets de placement correspondent à la somme des placements et des créances relatives aux placements, moins les passifs liés aux placements.

Composition de l'actif



Les actions internationales comprennent les marchés émergents. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime



L'indice de référence pour les biens immobiliers regroupe l'indice composite plafonné S&P/TSX, dans une proportion de 50 %, et l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, dans une proportion de 50 %. L'indice de référence pour l'infrastructure regroupe l'indice des obligations à rendement réel FTSE TMX Canada, dans une proportion de 50 %, et l'indice mondial Morgan Stanley Capital International (MSCI), dans une proportion de 50 %.

Coûts de gestion des placements

Sondage de CEM Benchmarking

Par tranche de 100 \$ d'actifs moyens	2017	2018	2019
Régime	0,39 \$	0,41 \$	0,42 \$
Groupe de pairs	0,50 \$	0,48 \$	0,47 \$
Indice de référence	0,45 \$	0,48 \$	0,46 \$

Les coûts des placements du Régime sont inférieurs de 16,5 millions de dollars à ceux de l'indice de référence.

Portefeuille d'actions de plus de 0,25 % de l'actif du Régime

Au 31 décembre 2020 (en millions de dollars)

	Valeur du marché	Pourcentage de la caisse
Banque Toronto Dominion	173,9 \$	0,59 %
Apple inc.	170,2	0,58
Microsoft Corp.	159,1	0,54
Banque Scotia	138,0	0,47
Banque Royale du Canada	137,6	0,46
Alphabet inc., actions de catégorie A	116,6	0,39
Financière Manuvie, actions ordinaires	116,0	0,39
Amazon.com inc.	110,2	0,37
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	107,9	0,36
Magna International inc., actions ordinaires	106,5	0,36
Shopify inc., actions subalternes de catégorie A	102,2	0,35
Brookfield Asset Management inc., actions ordinaires de catégorie A	91,0	0,31
Samsung Electronic Co., Krw5000	87,3	0,30
Facebook inc., actions de catégorie A	83,8	0,28
Enbridge inc.	83,5	0,28
Banque de Montréal	83,5	0,28
Société TELUS, actions ordinaires	81,4	0,28
	1 948,6 \$	6,58 %

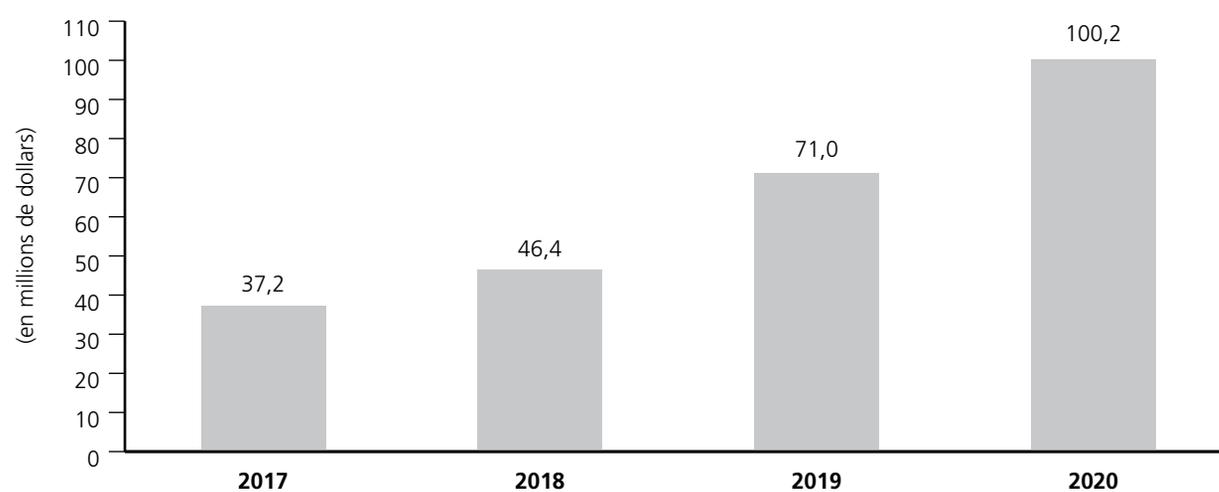
Nos placements – Volet à CD

Taux de rendement

Au 31 décembre 2020

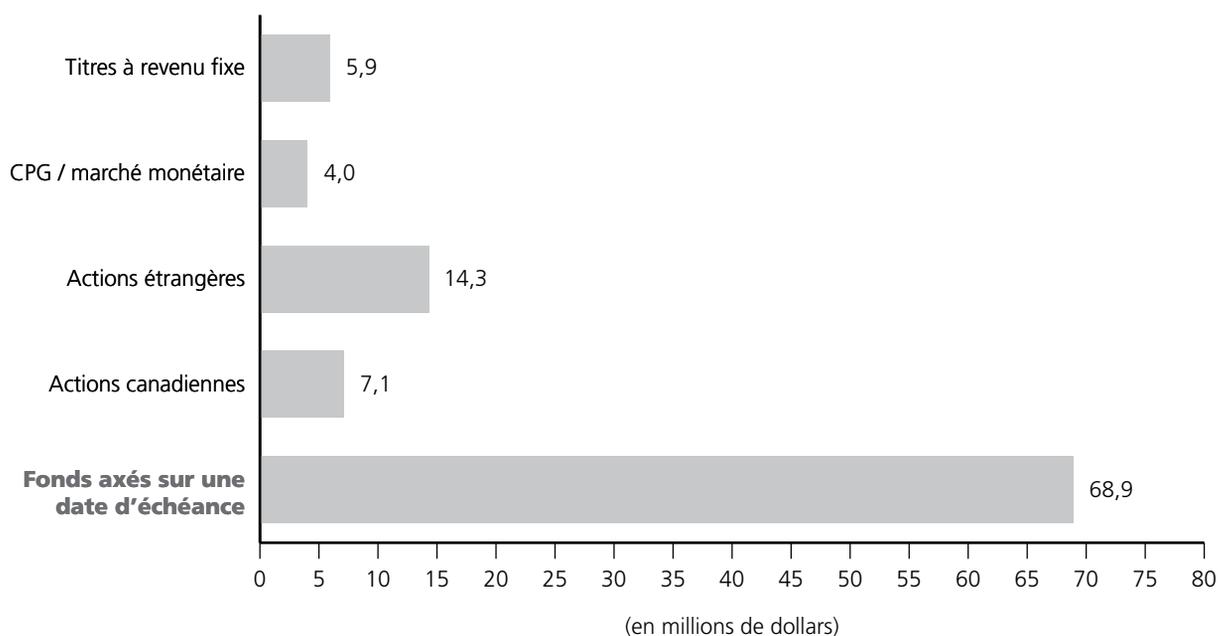
Fond	1 an	5 ans	10 ans
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	9,0 %	6,6 %	7,2 %
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	8,8 %	7,1 %	7,9 %
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	8,8 %	7,6 %	8,2 %
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	8,9 %	8,1 %	8,6 %
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	8,8 %	8,6 %	9,0 %
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	8,9 %	9,1 %	9,4 %
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	9,0 %	9,3 %	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	9,1 %	9,3 %	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	9,2 %	s.o.	s.o.
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	9,0 %	6,1 %	6,2 %
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	16,3 %	13,2 %	16,7 %
Actions canadiennes CC&L	11,5 %	10,1 %	7,6 %
Actions mondiales MFS	11,9 %	11,2 %	14,3 %
Actions internationales MFS	9,4 %	9,2 %	10,5 %
Marché monétaire Financière Sun Life	0,8 %	1,1 %	1,1 %
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	8,4 %	4,0 %	4,4 %
Actions canadiennes GPTD	5,6 %	9,3 %	5,7 %

Actifs de placement

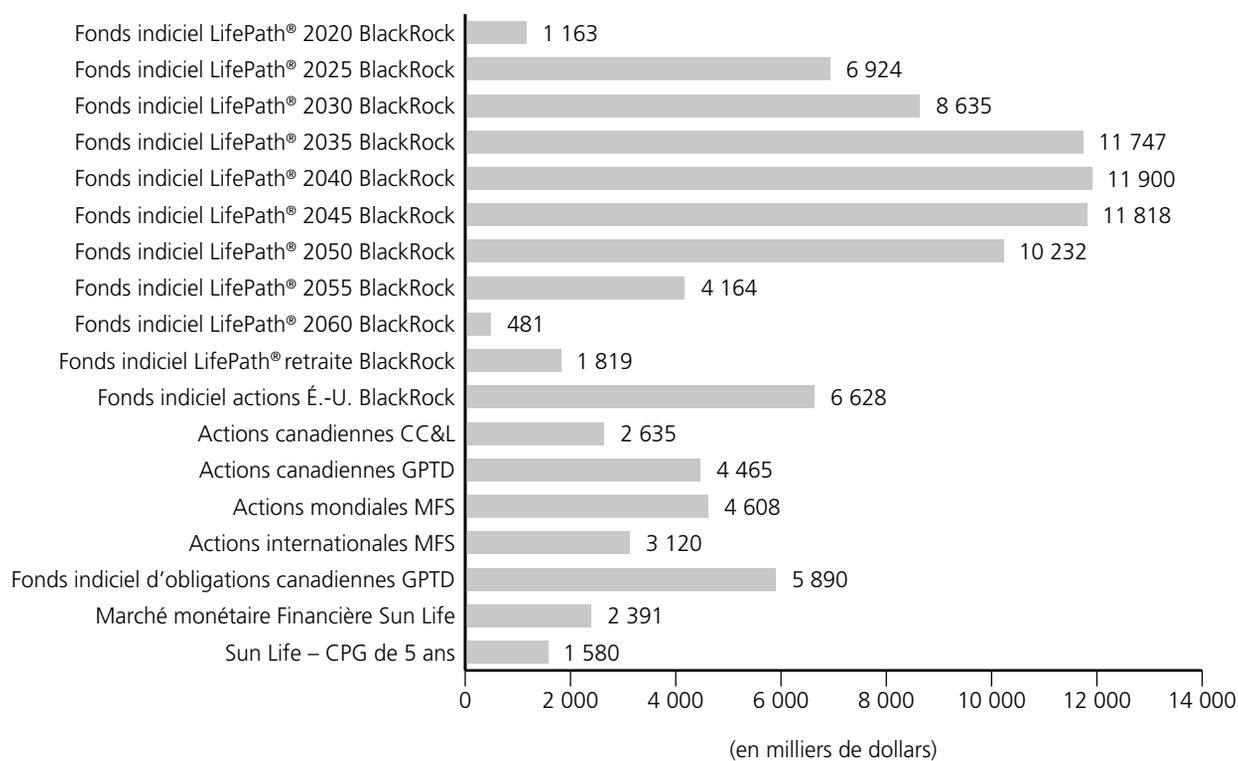


Composition de l'actif

Au 31 décembre 2020



Composition détaillée de l'actif



Frais de gestion de la capitalisation

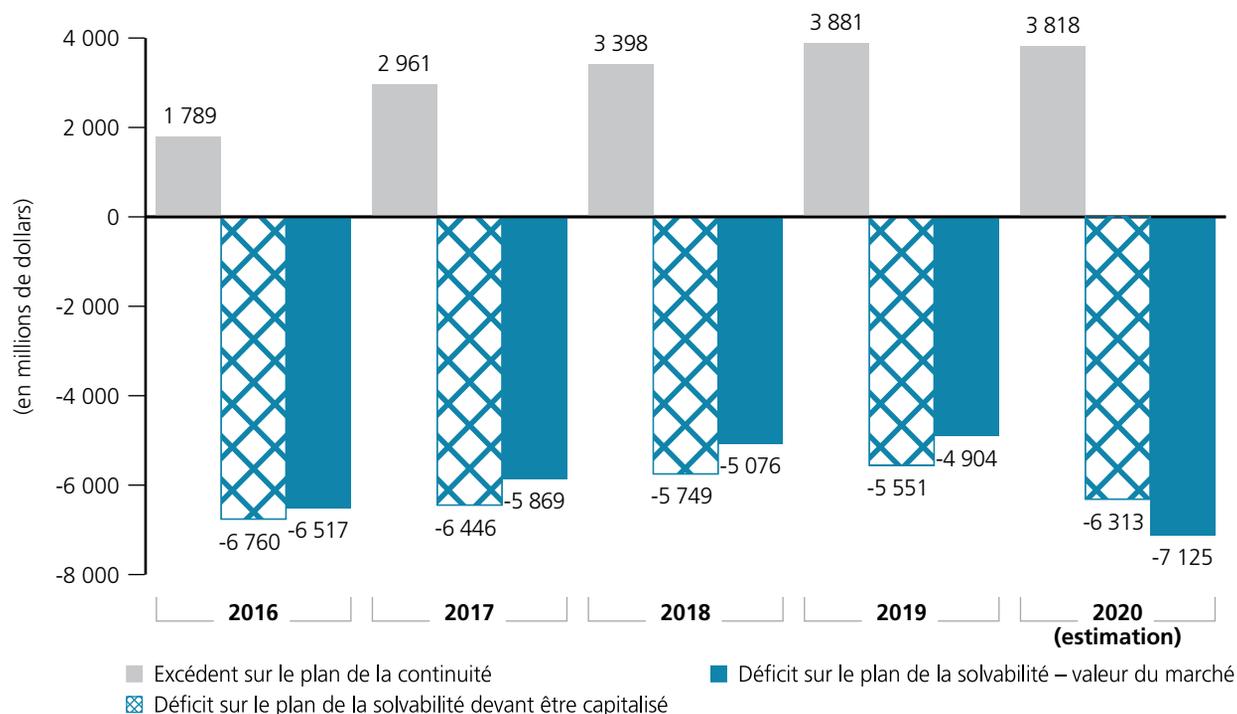
Au 31 décembre 2020

Fond	Pourcentage annualisé
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	0,28 %
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	0,29 %
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	0,34 %
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	0,40 %
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	0,46 %
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	0,46 %
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	0,46 %
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	0,47 %
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	0,52 %
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	0,28 %
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	0,19 %
Actions canadiennes CC&L	0,34 %
Actions mondiales MFS	0,60 %
Actions internationales MFS	0,61 %
Marché monétaire Financière Sun Life	0,19 %
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	0,19 %
Actions canadiennes GPTD	0,20 %

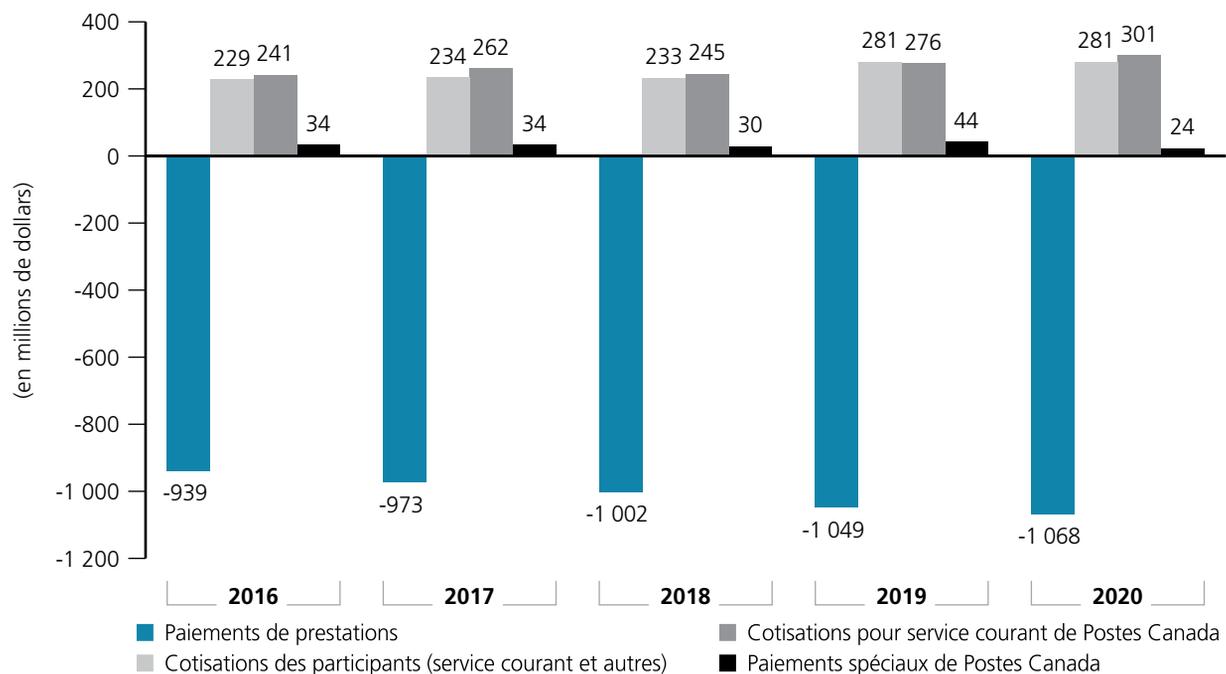
Les **frais de gestion des fonds** ci-indiqués couvrent les coûts d'exploitation et de l'expertise en placements. Ils sont également assujettis à la taxe de vente applicable, qui n'est pas incluse dans les montants indiqués ci-dessus.

Points saillants de la situation financière – Volet à PD

Situation de capitalisation du Régime



Cotisations et paiements de prestations



Les cotisations de Postes Canada représentent le montant payé après avoir pris en compte l'allègement de la capitalisation du déficit. En 2020, les cotisations des participants de 281 millions de dollars comprenaient 3 millions de dollars en cotisations pour service accompagné d'option.

Résumé des états financiers

Actif net disponible pour le service des prestations

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes a enregistré un rendement de 9,4 % en 2020. À la fin de l'exercice, le Régime affiche 29 757 millions de dollars d'actif net disponible pour le service des prestations (y compris 101 millions de dollars dans le volet à CD),

ce qui représente une augmentation de 2 001 millions de dollars par rapport aux 27 756 millions de dollars (y compris 71 millions de dollars dans le volet à CD) disponibles à la fin de 2019.

Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

L'augmentation de 2 001 millions de dollars de l'actif net disponible pour le service des prestations est composée du revenu de placements de 2 583 millions de dollars et des cotisations de 633 millions de dollars, moins les paiements de prestations de 1 072 millions de dollars et les frais de 143 millions de dollars.

Les revenus de placements, qui comprennent les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et pertes réalisés ou non réalisés, s'élevaient à 2 583 millions de dollars en 2020, par rapport à 3 608 millions de dollars en 2019.

En 2020, les cotisations au Régime s'élevaient à 633 millions de dollars, comparativement à 621 millions de dollars en 2019, ce qui représente une hausse de 12 millions de dollars.

Les paiements de prestations de retraite pour 2020 s'élevaient à 1 072 millions de dollars, comparativement à 1 053 millions de dollars en 2019, ce qui représente une augmentation de 19 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de 3,64 % du nombre de retraités par rapport à 2020.

Évolution des obligations au titre des prestations de retraite

Les obligations au titre des prestations de retraite s'élevaient à 24 149 millions de dollars (y compris 101 millions de dollars dans le volet à CD), comparativement à 22 504 millions de dollars (y compris 71 millions de dollars dans le volet à CD) en 2019, ce qui représente une augmentation de 1 645 millions de dollars.

Cette hausse est principalement attribuable aux intérêts accumulés sur les obligations au titre des prestations de retraite ainsi qu'aux nouvelles prestations de retraite constituées et aux changements dans les **hypothèses actuarielles** partiellement compensés par les prestations de retraite et par les gains actuariels.

(en millions de dollars)	2020			2019		
Référentiel comptable	PD	CD	Total	PD	CD	Total
Actifs nets	29 656	101	29 757	27 685	71	27 756
Obligations au titre des prestations de retraite	24 048	101	24 149	22 433	71	22 504

Excédent (déficit)

L'écart entre l'actif disponible pour le service des prestations et les obligations au titre des prestations de retraite au 31 décembre 2020 représente un excédent de 5 608 millions de dollars, tel qu'il est indiqué dans les états financiers, conformément aux normes de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

L'excédent sur le plan de la continuité à la même date est estimé à 3 818 millions de dollars. L'écart entre l'excédent comptable de 5 608 millions de dollars et l'excédent sur le plan de la continuité estimative de 3 818 millions de dollars correspond à un **ajustement de la valeur actuarielle de l'actif** (ou **lissage**) de 1 790 millions de dollars. La

méthode d'évaluation par lissage de l'actif comptabilise les gains ou les pertes réalisés sur les placements sur une période de cinq ans afin de réduire au minimum les fluctuations causées par la volatilité du marché. Un tel ajustement actuariel n'est plus permis en tant que méthode d'évaluation aux fins comptables en vertu du chapitre 4600 du Manuel de CPA Canada depuis 2011.

Les états financiers audités, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site retraitecp.com ou sur demande.

Rétrospective financière sur cinq ans

Situation financière (en millions de dollars)	2020	2019	2018	2017	2016
Actif					
Placements	29 592 \$	27 594 \$	24 662 \$	24 910 \$	23 075 \$
Créances relatives aux placements	129	246	149	255	160
Cotisations et autres apports à recevoir	105	99	103	112	112
Total de l'actif	29 826 \$	27 939 \$	24 914 \$	25 277 \$	23 347 \$
Passif					
Passif lié aux placements	23	134	152	148	118
Créditeurs et charges à payer	46	49	47	47	37
Total du passif	69 \$	183 \$	199 \$	195 \$	155 \$
Actif net disponible pour le service des prestations	29 757 \$	27 756 \$	24 715 \$	25 082 \$	23 192 \$
Obligations au titre des prestations de retraite et excédent (déficit)					
Obligations au titre des prestations de retraite	24 149 \$	22 504 \$	21 574 \$	20 827 \$	20 301 \$
Excédent (déficit)	5 608	5 252	3 141	4 255	2 891
Total des obligations au titre des prestations de retraite et excédent (déficit)	29 757 \$	27 756 \$	24 715 \$	25 082 \$	23 192 \$
Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations (en millions de dollars)					
	2020	2019	2018	2017	2016
Revenus de placements	2 583 \$	3 608 \$	243 \$	2 439 \$	1 721 \$
Cotisations – Répondant					
Service courant	317	288	254	269	246
Paiements spéciaux	25	45	30	34	34
Cotisations – Participants					
Service courant	288	284	234	234	226
Service antérieur et autres	3	4	5	5	6
Total des cotisations	633 \$	621 \$	523 \$	542 \$	512 \$
Moins					
Prestations					
Prestations de retraite et de survivants	1 005	968	928	887	847
Valeur de transferts et autres	67	85	79	89	94
Total des prestations	1 072 \$	1 053 \$	1 007 \$	976 \$	941 \$
Frais d'administration					
Frais d'administration du Régime	27	25	25	23	21
Frais de placement	116	110	101	92	84
Total des frais d'administration	143 \$	135 \$	126 \$	115 \$	105 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	2 001 \$	3 041 \$	(367) \$	1 890 \$	1 187 \$
Évolution des obligations au titre des prestations de retraite (en millions de dollars)					
	2020	2019	2018	2017	2016
Intérêts sur les obligations au titre des prestations de retraite	1 149 \$	1 166 \$	1 128 \$	1 101 \$	1 100 \$
Prestations de retraite constituées	586	577	502	511	474
Variation au niveau des hypothèses actuarielles	1 180	322	129	(4)	532
Pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	(198)	(82)	(5)	(106)	(98)
Prestations versées	(1 072)	(1 053)	(1 007)	(976)	(941)
Augmentation (diminution) nette des obligations au titre des prestations de retraite	1 645 \$	930 \$	747 \$	526 \$	1 067 \$

Résumé des évaluations actuarielles de la capitalisation – Volet à PD

Postes Canada doit déposer chaque année des évaluations actuarielles du Régime, sur le plan de la continuité et de la solvabilité, auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite. Une évaluation actuarielle est une sorte bilan de santé du Régime. Elle a pour but de déterminer la situation financière du Régime, sur le plan de la continuité et de la solvabilité, à une date précise. La dernière évaluation actuarielle a été déposée en mai 2020 et a fourni les résultats au 31 décembre 2019.

Résultats de l'évaluation actuarielle sur le plan de la continuité

Situation de capitalisation sur le plan de la continuité au 31 décembre				
	Résultats prévus en 2020		Données réelles de 2019	
	En millions de dollars	Ratio de capitalisation	En millions de dollars	Ratio de capitalisation
Actif sur le plan de la continuité (valeur lissée)	27 866		26 242	
Obligations sur le plan de la continuité	24 048		22 361	
Excédent sur le plan de la continuité	3 818	115,9 %	3 881	117,4 %

Résultats de l'évaluation actuarielle sur le plan de la solvabilité

Situation de capitalisation sur le plan de la solvabilité au 31 décembre				
	Résultats prévus en 2020		Données réelles de 2019	
	En millions de dollars	Ratio de capitalisation	En millions de dollars	Ratio de capitalisation
Actif de solvabilité (valeur du marché)	29 616		27 645	
Obligations sur le plan de la solvabilité	36 741		32 548	
Déficit sur le plan de la solvabilité (selon la valeur du marché de l'actif du Régime)	(7 125)	80,6 %	(4 903)	84,9 %
Déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé (selon la méthode du ratio moyen de solvabilité sur trois ans)	(6 313)	82,8 %	(5 551)	82,9 %

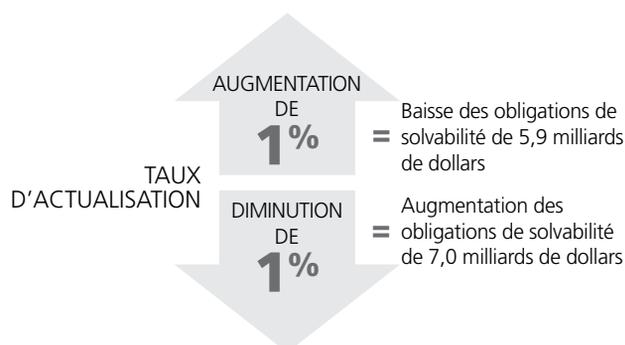
Le déficit sur le plan de la solvabilité selon la valeur du marché de l'actif du Régime a augmenté, passant de 4 903 millions de dollars à la fin de 2019 à un déficit estimatif de 7 125 millions de dollars à la fin de 2020. L'augmentation est principalement attribuable à une baisse du taux d'actualisation, qui a été partiellement contrebalancée par le rendement plus élevé que prévu des actifs.

Le ratio de solvabilité moyen sur trois ans, utilisé aux fins de l'évaluation, a diminué en 2020, passant de 82,9 % à 82,8 %. Le déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé est donc passé de 5 551 millions de dollars à la fin de 2019 à un montant estimé à 6 313 millions de dollars à la fin de 2020.

Si le Régime avait pris fin et avait été liquidé le 31 décembre 2019, il n'y aurait pas eu assez d'actifs pour payer la totalité des prestations de retraite.

Lorsque les taux d'intérêt sont faibles, plus d'argent doit être mis de côté. Par exemple, vous auriez besoin en moyenne de 1,2 million de dollars si vous preniez votre retraite à 60 ans pour recevoir des prestations de retraite annuelles de 50 000 \$ semblables à celles offertes par notre Régime à un taux d'intérêt de 4 %. Ce montant augmente de plus de 15 % et atteint 1,4 million de dollars, lorsque les taux d'intérêt chutent à 3 %.

Si ce montant est multiplié par le nombre de participants à notre Régime, on constate qu'un léger changement aux taux d'actualisation a une incidence considérable sur l'ensemble des obligations au titre des prestations de retraite. Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation des obligations au titre des prestations de retraite sur le plan de la solvabilité. De même, une augmentation des taux d'actualisation se traduirait par une diminution des obligations au titre des prestations de retraite.



Contributions

Cotisations (en millions de dollars)	2020	2021 ¹
Participants	281	301
Cotisations régulières de Postes Canada	301	340
Paiements spéciaux de Postes Canada ²	24	26
Total des cotisations	606	667
Partage du coût des prestations pour service courant ³ (cotisations régulières)	2020	2021 ¹
Participants	48 %	47 %
Postes Canada	52 %	53 %

1. Estimation.

2. Après avoir pris en compte l'allègement de la capitalisation du déficit.

3. À l'exclusion des cotisations pour service accompagné d'option.

Les paiements spéciaux de Postes Canada en 2020 et ceux dont on estime le versement en 2021 sont des paiements complémentaires (déficit de transfert). Les paiements complémentaires sont requis pour payer la totalité de la valeur de transfert lorsqu'un participant quitte le Régime, puisque le ratio de solvabilité est inférieur à 100 %, et comprennent les paiements complémentaires supplémentaires requis par le Bureau du surintendant des institutions financières depuis 2014 étant donné l'allègement de la capitalisation du déficit.

Allègement de la capitalisation du déficit

Au cours des dernières années, la faiblesse des taux d'actualisation utilisés aux fins de l'évaluation de la solvabilité a fait augmenter de beaucoup les obligations et les déficits du Régime au titre de la solvabilité. De 2011 à 2013, Postes Canada a utilisé des mesures d'allègement de solvabilité, comme l'autorise la législation sur les régimes de retraite pour tous les régimes réglementés par le gouvernement fédéral. En vertu de ces mesures, le montant maximal de l'allègement ne peut dépasser 15 % de la valeur du marché de l'actif du Régime établie à la fin de l'exercice précédent.

En février 2014, le gouvernement du Canada a adopté le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. Il a accordé un allègement dispensant Postes Canada de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux au Régime pendant quatre ans (de 2014 à 2017). Pour Postes Canada, ce règlement a remplacé les mesures d'allègement de solvabilité en vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. Il s'agissait d'une période d'allègement temporaire qui reconnaissait les défis opérationnels auxquels Postes Canada devait faire face. Le 23 juin 2017, le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension* a été modifié de sorte que la limite de réduction des paiements de solvabilité des régimes de retraite des sociétés d'État ne corresponde plus à 15 % de leurs actifs, mais bien à 15 % de leurs passifs. En vertu de ce règlement, Postes Canada aurait dû verser 368 millions de dollars en paiements spéciaux de solvabilité après l'atteinte du seuil d'allègement en 2020.

Toutefois, en raison des répercussions de la COVID-19 sur l'économie, le *Règlement sur l'allègement relatif aux paiements spéciaux de solvabilité* est entré en vigueur au deuxième trimestre de 2020, établissant un moratoire sur les paiements spéciaux de solvabilité pour les régimes de retraite à prestations définies sous réglementation fédérale pour le reste de l'année. Par conséquent, Postes Canada n'a pas été tenue d'effectuer de paiements spéciaux en 2020, qui se seraient autrement élevés à 1,1 milliard de dollars (dont des paiements spéciaux visant à combler les déficits de transfert). Postes Canada a fait part de son intention d'obtenir, pour 2021, un allègement à l'égard de ces cotisations spéciales au ministre des Finances et à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, qui ne s'y sont pas opposés. En vertu du règlement actuel, Postes Canada ne s'attend pas à effectuer des paiements spéciaux de solvabilité en 2021. Toutefois, la volatilité du marché pourrait avoir une incidence importante sur les paiements en 2022 et par la suite. Outre l'allègement actuel de 15 % prévu dans le règlement, la Société pourrait avoir besoin d'emprunter des fonds supplémentaires ou d'un allègement supplémentaire de la capitalisation, car ces paiements représentent un risque pour ses flux de trésorerie au cours des prochaines années. La Société a demandé un allègement temporaire de l'obligation d'effectuer des paiements futurs et elle travaille conjointement avec les parties intéressées concernées, y compris son actionnaire, le gouvernement du Canada, afin d'examiner les options qui s'offrent à elle.

Allègement (en millions de dollars)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Allègement de solvabilité en vertu de la <i>Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension</i>	–	–	–	–	1 289	1 150	278
Allègement en vertu du <i>Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes</i>	1 269	1 360	1 254	1 352	–	–	–
<i>Règlement de 2020 sur l'allègement des paiements spéciaux de solvabilité</i>	–	–	–	–	–	–	833

L'allègement de la capitalisation du déficit présente d'autres risques possibles pour le Régime et ses participants. La valeur de l'actif du Régime est inférieure à celle à laquelle on pourrait s'attendre si Postes Canada avait les liquidités nécessaires pour effectuer les paiements spéciaux. Il y a donc un risque d'érosion en ce qui concerne les évaluations sur le plan de la solvabilité et sur le plan de la continuité au cours de la période d'allègement. L'incidence sera fonction de facteurs tels que les rendements des placements et les taux d'intérêt. Le Régime peut, à l'heure actuelle, verser toutes les prestations aux participants à mesure qu'elles deviennent payables, et cela ne devrait pas changer au cours de la période d'allègement. Cependant, Postes Canada doit trouver des solutions à long terme pour faire en sorte que le Régime demeure viable et abordable pour les participants et pour la Société.

Postes Canada et les participants au Régime continuent à verser les cotisations régulières (pour service courant) pendant

l'allègement de la capitalisation du déficit. L'allègement ne s'applique qu'aux paiements spéciaux pour la capitalisation du déficit. Postes Canada, à titre de répondante du Régime, est responsable de combler tout déficit du Régime et de s'assurer que le Régime est viable.

Pendant l'allègement temporaire, Postes Canada, à titre d'administratrice du Régime, continuera à déposer des évaluations actuarielles annuelles auprès des organismes de réglementation pour surveiller l'état du Régime. Cet état est communiqué à tous les participants au Régime au moins une fois par année.

Sans aucun allègement de la capitalisation, les paiements spéciaux de Postes Canada nécessaires pour capitaliser le déficit se seraient élevés à 1 134 millions de dollars en 2020 (dont 24 millions de dollars versés en paiements complémentaires). Cela aurait porté le montant total des cotisations de Postes Canada à 1 436 millions de dollars en 2020, soit 50 % des salaires donnant droit à pension.

Historique des évaluations actuarielles de la capitalisation

Le BSIF exige qu'une évaluation actuarielle soit effectuée sur le plan de la continuité et de la solvabilité. Avant 2010, les évaluations actuarielles obligatoires de la capitalisation devaient être déposées tous les trois ans, à moins que les régimes n'affichent un déficit sur le plan de la solvabilité. Cependant, les répondants des régimes pouvaient, s'ils le souhaitaient, décider de les déposer à un intervalle moindre. Depuis 2010, les évaluations actuarielles de la capitalisation doivent être déposées chaque année, à moins que la situation de capitalisation ne dépasse 120 %. Postes Canada déposera l'évaluation actuarielle de la capitalisation du Régime pour 2020 d'ici à juin 2021.

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Estimation		Évaluations actuarielles de la capitalisation déposées ¹								
	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Sur le plan de la continuité (en supposant que le Régime reste en place)											
Valeur du marché des actifs	29 656 \$	27 685 \$	24 669 \$	25 045 \$	23 166 \$	21 987 \$	20 932 \$	19 262 \$	16 775 \$	15 431 \$	15 376 \$
Ajustement de lissage de l'actif	(1 790)	(1 443)	176	(1 322)	(1 124)	(1 541)	(1 832)	(1 527)	(352)	716	488
Valeur lissée de l'actif	27 866	26 242	24 845	23 723	22 042	20 446	19 100	17 735	16 423	16 147	15 864
Objectif de capitalisation	24 048	22 361	21 447	20 762	20 253	19 200	18 600	18 031	16 342	16 551	16 039
Excédent de capitalisation (déficit)	3 818 \$	3 881 \$	3 398 \$	2 961 \$	1 789 \$	1 246 \$	500 \$	(296) \$	81 \$	(404) \$	(175) \$
Ratio de capitalisation	115,9 %	117,4 %	115,8 %	114,3 %	108,8 %	106,5 %	102,7 %	98,4 %	100,5 %	97,6 %	98,9 %
Hypothèses utilisées pour les évaluations sur le plan de la continuité											
Taux d'actualisation	4,80 %	5,20 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %	5,80 %	5,80 %	5,80 %	5,80 %	5,80 %	5,80 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,25 %	2,25 %	2,25 %	2,25 %	2,50 %	2,50 %
Taux de rendement réel (net de l'inflation)	2,80 %	3,20 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,55 %	3,55 %	3,55 %	3,55 %	3,30 %	3,30 %
Sur le plan de la solvabilité (en supposant que le Régime prenne fin à la date de l'évaluation)											
Valeur du marché de l'actif (net des frais de résiliation)	29 616 \$	27 644 \$	24 629 \$	25 005 \$	23 146 \$	21 967 \$	20 912 \$	19 250 \$	16 763 \$	15 419 \$	15 364 \$
Obligations sur le plan de la solvabilité	36 741	32 548	29 705	30 874	29 663	28 038	27 790	24 266	23 279	22 014	19 056
Sur le plan de la solvabilité – Valeur du marché											
Excédent (déficit)	(7 125) \$	(4 904) \$	(5 076) \$	(5 869) \$	(6 517) \$	(6 071) \$	(6 878) \$	(5 016) \$	(6 516) \$	(6 595) \$	(3 692) \$
Ratio de solvabilité	80,6 %	84,9 %	82,9 %	81,0 %	78,0 %	78,3 %	75,3 %	79,3 %	72,0 %	70,0 %	80,6 %
Sur le plan de la solvabilité – Capitalisation requise											
Excédent (déficit)	(6 313) \$	(5 551) \$	(5 749) \$	(6 446) \$	(6 760) \$	(6 269) \$	(6 801) \$	(6 345) \$	(5 890) \$	(4 689) \$	(3 204) \$
Ratio de solvabilité	82,8 %	83,0 %	80,6 %	79,1 %	77,2 %	77,6 %	75,5 %	73,9 %	74,7 %	78,7 %	83,2 %
Hypothèses utilisées pour les évaluations sur le plan de la solvabilité											
Taux d'actualisation (taux de rendement réel, net de l'inflation)											
Pour les valeurs de transfert											
Taux pour les 10 premières années ²	0,70 %	1,20 %	1,70 %	1,40 %	1,10 %	1,30 %	1,30 %	1,70 %	1,10 %	1,30 %	1,70 %
Taux après 10 ans ²	0,90 %	1,20 %	1,80 %	1,60 %	1,30 %	1,80 %	1,60 %	2,30 %	1,30 %	1,60 %	2,30 %
Pour les rentes viagères	-0,10 %	0,60 %	1,30 %	0,90 %	1,10 %	1,20 %	1,10 %	1,80 %	1,50 %	1,60 %	2,20 %

1. Une évaluation actuarielle de la capitalisation pour 2008 n'était pas requise par le BSIF.

2. 15 ans avant 2005.

Questions et réponses sur l'évaluation actuarielle – Volet à PD

Qu'est-ce qu'une évaluation actuarielle et qu'est-ce qu'elle permet de déterminer?

Une évaluation actuarielle est en quelque sorte le bilan de la situation financière à long terme d'un régime de retraite à une date précise. Les services d'un actuaire indépendant sont retenus par le Conseil d'administration de Postes Canada pour effectuer une évaluation actuarielle. L'évaluation compare les actifs du régime aux obligations au titre des prestations de retraite pour déterminer s'il y a un excédent ou un déficit de fonds pour couvrir la valeur des prestations de retraite accumulées.

Les obligations au titre des prestations de retraite représentent le coût des prestations de retraite futures, en fonction des gains ouvrant droit à pension et du service ouvrant droit à pension des participants au régime à la date de l'évaluation. Pour calculer ces obligations, l'actuaire avance des hypothèses au sujet de l'avenir, telles que l'inflation prévue, les taux de rendement sur les actifs investis, les augmentations salariales, l'âge de retraite, l'espérance de vie et plusieurs autres facteurs.

Le BSIF exige qu'on effectue une évaluation actuarielle sur le plan de la continuité et sur le plan de la solvabilité. Ces évaluations examinent la stabilité du régime de retraite dans des conditions hypothétiques, afin de protéger les intérêts des participants au régime.

Qu'arrive-t-il s'il y a des déficits?

Si une évaluation actuarielle indique un déficit sur le plan de la solvabilité (une insuffisance des actifs du régime par rapport aux obligations sur le plan de la solvabilité), le répondant du régime est tenu de verser des paiements spéciaux au régime pour éliminer ce déficit, en fonction du déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé, sur une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans. Le répondant peut demander l'autorisation de recourir à des mesures d'allègement de solvabilité, si de telles mesures sont disponibles.

Si une évaluation actuarielle indique un déficit sur le plan de la continuité (une insuffisance des actifs du régime par rapport aux obligations au titre des prestations sur le plan de la continuité), le répondant est tenu de verser des paiements spéciaux au régime pour éliminer ce déficit, sur une durée pouvant aller jusqu'à 15 ans.

Pour une année donnée, les répondants de régimes de retraite sont tenus de verser les fonds nécessaires pour combler le montant du **coût des prestations pour service courant** qui n'est pas couvert par les cotisations des employés. S'il y a des déficits, les répondants doivent également verser des paiements spéciaux afin de réduire ces déficits, comme il est décrit ci-dessus, à moins qu'on n'ait recours à des mesures d'allègement de solvabilité.

En quoi consistent les mesures d'allègement du déficit?

Depuis 2011, tous les régimes de retraite à prestations déterminées assujettis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* peuvent bénéficier de mesures d'allègement de solvabilité, y compris ceux des sociétés d'État telles que Postes Canada, s'ils ont obtenu

l'approbation du ministre des Finances et de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Ces mesures aident les répondants de régimes à respecter leurs obligations de capitalisation en atténuant l'incidence de la conjoncture économique à court terme.

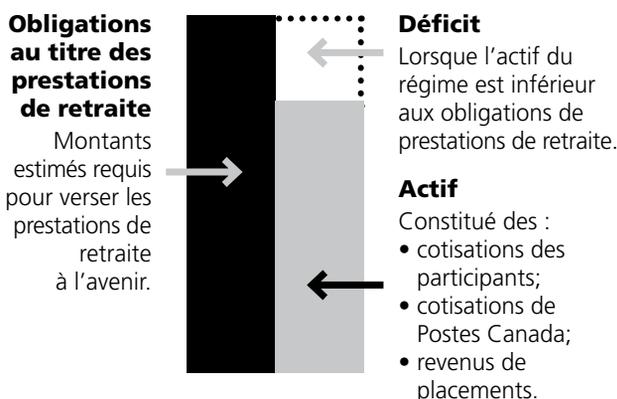
Les mesures d'allègement de la capitalisation du déficit n'atténuent ou n'annulent pas l'obligation de Postes Canada d'assurer la capitalisation intégrale du Régime, et la Société demeure responsable de la capitalisation de tout déficit.

Qu'est-ce qu'une évaluation sur le plan de la continuité?

L'évaluation sur le plan de la continuité suppose qu'un régime de retraite continue ses opérations et a une viabilité à plus long terme. Elle permet de déterminer si le régime possède assez d'actifs pour payer les prestations de retraite qui devront être versées pour le service accumulé jusqu'à présent. Elle permet aussi de déterminer le montant des cotisations requises qui doivent être versées par les participants et par le répondant du régime pour couvrir le coût des prestations pour service courant.

Qu'est-ce qu'une évaluation sur le plan de la solvabilité?

L'évaluation sur le plan de la solvabilité suppose qu'un régime de retraite cesse ses opérations à la date de l'évaluation. Ce test permet aux autorités réglementaires des régimes de retraite de vérifier que, dans une telle situation improbable, les participants au régime recevront le plein montant qui leur est dû à la date de l'évaluation. Cette évaluation est donc faite à court terme et son résultat dépend grandement du niveau des taux d'intérêt du marché au moment de l'évaluation. L'évaluation sur le plan de la solvabilité est effectuée en fonction de la valeur du marché. Elle évalue la valeur de l'actif du régime à la date de l'évaluation et est utilisée dans le cas d'une liquidation du régime. Elle est également effectuée en fonction de la capitalisation, en se servant d'une méthode du ratio de solvabilité moyen sur trois ans. Cette méthode atténue les effets de la volatilité du marché à court terme et est utilisée aux fins de capitalisation.



Glossaire

Actifs : Éléments ayant une valeur monétaire, notamment des espèces, des actions, des obligations et des biens immobiliers.

Actifs non traditionnels : Portefeuille d'éléments d'actifs considérés non traditionnels, notamment les fonds d'investissement privés, l'infrastructure et les biens immobiliers. Les actifs non traditionnels sont moins liquides que les placements traditionnels et conviennent mieux à des horizons de placement à plus long terme. Ils offrent également une protection contre l'inflation pour les régimes de retraite indexés.

Actions : Actions ordinaires ou privilégiées représentant un droit de participation à une société et le droit de recevoir des dividendes découlant des bénéfices. Les actions de sociétés à capital fermé sont des actions qui ne sont pas cotées en bourse.

Actuaire : Professionnel chargé de calculer les obligations des régimes de retraite et le coût des prestations de retraite. En vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, tous les rapports actuariels doivent être préparés par un fellow de l'Institut canadien des actuaires.

Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage) : Différence entre le rendement réel et l'hypothèse actuarielle pour le rendement des actifs du régime qui est ensuite amortie sur une période de cinq ans. Méthode d'évaluation couramment utilisée par les régimes de retraite pour les évaluations sur le plan de la continuité, le lissage équilibre les hauts (gains) et les bas (pertes) du rendement des placements. Il équilibre les hauts (gains) et les bas (pertes) du rendement des placements. Cette méthode permet de stabiliser les résultats afin d'éviter d'importants changements aux cotisations (à la hausse ou à la baisse) d'une année à l'autre, tant pour les employés que pour l'employeur. Elle est similaire aux paiements prévus dans un budget pour les factures de services publics.

Capitalisation boursière : Évaluation de la valeur du marché d'une société établie sur la base de ses actions en circulation.

Coût des prestations pour services courants : Obligation au titre des prestations de retraite additionnelle créée pendant l'année qui vient, ce qui se traduit par une autre année décomptée pour les employés qui cotisent au régime.

Couverture : Réduction du risque d'un placement au moyen d'un placement de compensation.

Durée d'une obligation : Mesure approximative de la sensibilité d'un portefeuille d'obligations aux variations de taux d'intérêt, exprimée en années. Il s'agit d'une moyenne pondérée de la durée de chaque coupon et paiement principal.

Fonds axés sur une date d'échéance : Fonds dont la composition de l'actif est choisie en fonction d'une échéance précise, telle que la date de départ à la retraite. Ce type de fonds passe automatiquement à une composition de l'actif de plus en plus prudente à mesure que l'échéance du fonds approche.

Frais de gestion des fonds : Frais facturés pour la gestion d'un portefeuille de placements et pour les frais généraux d'administration.

Gestionnaire du fonds : Professionnel qui est responsable de prendre des décisions de placement et de mener des activités de placement afin d'atteindre des objectifs précis au profit des investisseurs.

Hypothèses actuarielles : Facteurs utilisés par un actuaire pour prévoir des événements futurs incertains ayant une incidence sur le coût des prestations de retraite. Il s'agit par exemple de l'estimation des intérêts et des revenus de placement, de l'inflation, des taux de mortalité et des tendances de retraite.

Indice de référence : Point de référence utilisé comme base pour l'évaluation ou la comparaison. Un indice peut être utilisé comme indice de référence pour mesurer ou comparer le rendement d'un groupe semblable d'actifs.

Inflation : Il y a inflation lorsque le pouvoir d'achat diminue face à l'augmentation des prix des biens de consommation et des services.

Lissage : Voir la définition du terme « Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage) ».

Obligations : Titres de créance émis par une société ou une administration publique, par lesquels cette société ou cette administration publique promet au détenteur le remboursement du capital et d'un intérêt stipulé, dans un délai fixe. Effectuer un placement en obligations s'apparente à prêter de l'argent à une administration publique ou à un organisme.

Obligations ou passif au titre des prestations de retraite : Valeur actuarielle des prestations de retraite pour le service complété jusqu'à une date déterminée, calculée à partir d'hypothèses actuarielles.

Produit intérieur brut (PIB) : Valeur marchande totale de tous les biens et services finaux produits dans un pays au cours d'une année donnée. Le PIB équivaut au résultat total de l'investissement des consommateurs et des dépenses gouvernementales, additionné par le montant de la valeur des exportations moins la valeur des importations.

Ratio de solvabilité moyen : Méthode servant à mesurer la solvabilité à l'aide de la moyenne des résultats sur trois ans. Cette méthode atténue les effets de la volatilité du marché à court terme et est utilisée aux fins de capitalisation.

Régime d'accumulation du capital : Instrument de placement ou d'épargne donnant droit à une aide fiscale et permettant aux participants de prendre des décisions d'investissement parmi les options offertes par l'instrument.

Rendement : Intérêts (ajustés en fonction de l'amortissement des escomptes ou des primes) ou revenus de dividendes liés au coût d'un placement dans des obligations ou des actions.

Taux d'actualisation : Taux d'intérêt à long terme utilisés pour calculer les obligations au titre des prestations de retraite.

Taux de rendement : Profit ou perte provenant d'un placement, sur une période donnée, normalement exprimé en pourcentage du placement initial. Le rendement réel est celui qui a été rajusté en fonction de l'inflation. Le rendement net est celui qui a été rajusté en fonction des dépenses.

Titres à revenu fixe : Une catégorie d'actif qui fournit des rendements sous forme de paiements d'intérêts réguliers et qui sont généralement considérés comme moins volatils que les actions.

Trajectoire : Répartition graduelle d'actifs, étape par étape, qui est effectuée en fonction de cibles prédéterminées selon la situation de capitalisation. Cette approche est conçue pour remplacer graduellement certains éléments dont la pondération en actions est importante par des titres à revenu fixe à long terme. Le mouvement d'une répartition d'actifs à une autre est activé par un élément déclencheur – la situation de capitalisation du régime – jusqu'à l'obtention de la répartition désirée.

Valeur de transfert : Valeur estimée des prestations de retraite futures exprimée en dollars courants. Il s'agit d'un calcul basé sur des hypothèses actuarielles et les taux d'intérêt du marché qui pourraient fluctuer avec le temps.

Ce rapport, les états financiers audités et d'autres renseignements à propos du Régime peuvent être consultés sur le site retraitescp.com.

Avez-vous des suggestions pour le présent rapport ou d'autres publications portant sur la pension? Envoyez-nous un courriel à l'adresse pension.services@postescanada.ca.

Renseignements

Participants au volet à PD

Centre du régime de retraite de Postes Canada

Questions concernant le Régime



1 877 480-9220
1 866 370-2725 (téléimprimeur)
613 683-5908 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)



Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h (HE)



retraitescp.com



CENTRE DU RÉGIME DE RETRAITE
CP 2073
MISSISSAUGA ON L5B 3C6

Fiducie RBC Services aux investisseurs

Questions concernant le versement des prestations de retraite



1 800 876-4498



Du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h (HE)



SERVICE DE PAIEMENT DES PRESTATIONS
1 PLACE VILLE-MARIE
5E ÉTAGE AILE EST
MONTRÉAL QC H3B 1Z3

Participants au volet à CD

Postes Canada – AccèsRH

Questions sur l'admissibilité, les cotisations, etc.



1 877 807-9090



Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h (HE)



retraitescp.com

Centre de soutien à la clientèle de la Sun Life

Questions sur vos placements et votre rendement



1 866 733-8612



Du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h (HE)



masunlife.ca

Participants à l'échelle du Canada au 31 décembre 2020 – données

Province	Participants actifs	Participants retraités, titulaires d'une pension différée, survivants et bénéficiaires
Yukon	68	41
Territoires du Nord-Ouest	51	20
Nunavut	29	10
Colombie-Britannique	7 629	6 133
Alberta	6 137	4 146
Saskatchewan	1 683	1 468
Manitoba	1 996	1 719
Ontario	24 008	18 308
Québec	11 695	11 136
Terre-Neuve-et-Labrador	884	908
Île-du-Prince-Édouard	211	200
Nouveau-Brunswick	1 300	1 241
Nouvelle-Écosse	1 621	1 784

Retour au graphique « Participants à l'échelle du Canada au 31 décembre 2020 », page 2

Évolution de la participation au Régime – données

Type de participant	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Participants actifs PD	57 533	55 058	53 482	52 141	51 903	51 578	52 839	52 685	53 132
Participants retraités, titulaires d'une pension différée, survivants et bénéficiaires	28 402	31 228	34 189	36 548	39 112	41 413	43 364	45 365	47 187
Participants actifs CD	464	513	721	1 149	1 402	2 063	2 773	3 389	4 180

Retour au graphique « Évolution de la participation au Régime », page 3

Taux de rendement par rapport à l'indice de référence – données

Type de rendement	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux de rendement	7,3 %	7,9 %	10,4 %	0,9 %	14,7 %	9,4 %
Indice de référence	5,1 %	6,7 %	8,6 %	-1,9 %	15,8 %	10,3 %

Retour au graphique « Taux de rendement par rapport à l'indice de référence », page 18

Actifs nets de placement – données

Actif	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Actifs nets de placement (en millions de dollars)	15 257	15 357	16 712	19 191	20 868	21 919	23 091	24 980	24 610	27 635	29 597

Retour au graphique « Actifs nets de placement », page 19

Composition de l'actif (volet à PD) – donnée

Actif	Répartition cible	Répartition réelle
Espèces et placements à court terme	0,0 %	0,5 %
Couverture de change	0,0 %	0,5 %
Biens immobiliers	10,0 %	10,7 %
Infrastructure	4,2 %	4,3 %
Actions de sociétés à capital fermé	4,2 %	4,8 %
Dettes privées	2,0 %	1,4 %
Obligations à rendement réel	11,3 %	11,6 %
Obligations nominales	31,8 %	28,2 %
Actions internationales	14,6 %	12,0 %
Actions américaines	9,7 %	13,1 %
Actions canadiennes	12,2 %	12,9 %

Retour au graphique « Composition de l'actif (volet à PD) », page 19

Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime – données

Actif	Indice ou indice de référence	Taux de rendement réel des fonds du Régime	Médiane pour les caisses de retraite > 1 G\$	Indice de référence du groupe de pairs
Indice S&P/TSX	5,6 %	–	–	–
Actions canadiennes	–	20,4 %	–	–
Indice S&P 500	16,3 %	–	–	–
Actions américaines	–	15,4 %	–	–
Indice EAEO	5,9 %	–	–	–
Actions internationales	–	10,8 %	–	–
Indice de référence pour les revenus fixes	11,3 %	–	–	–
Obligations nominales	–	10,8 %	–	–
Indice des obligations à rendement réel FTSE TMX Canada	11,9 %	–	–	–
Obligations à rendement réel	–	13,3 %	–	–
Indice de référence pour la dette privée	11,2 %	–	–	–
Dette privée	–	6,8 %	–	–
Indice MSCI mondial	13,9 %	–	–	–
Actions de sociétés à capital fermé	–	5,4 %	–	–
Indice de référence pour l'infrastructure	13,7 %	–	–	–
Infrastructure	–	10,0 %	–	–
Indice de référence pour les biens immobiliers	7,8 %	–	–	–
Biens immobiliers	–	7,3 %	–	–
Médiane pour les caisses de retraite > 1 G\$	–	–	9,4 %	–
Indice de référence	10,3 %	–	–	–
Rendement de la caisse de retraite	–	9,4 %	–	–
Indice de référence du groupe de pairs	–	–	–	10,3 %

Retour au graphique « Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime », page 20

Actifs de placement – données

Actif	2017	2018	2019	2020
Actifs de placement (en millions de dollars)	37,2	46,4	71	100,2

Retour au graphique « Actifs de placement », page 22

Composition de l'actif (volet à CD) – données

Actif	Valeur (en millions de dollars)
Titres à revenu fixe	5,9
CPG / marché monétaire	4,0
Actions étrangères	14,3
Actions canadiennes	7,1
Fonds axés sur une date d'échéance	68,9

Retour au graphique « Composition de l'actif (volet à CD) », page 23

Composition détaillée de l'actif – données

Actif	Total (en milliers de dollars)
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	1 163
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	6 924
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	8 635
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	11 747
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	11 900
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	11 818
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	10 232
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	4 164
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	481
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	1 819
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	6 628
Actions canadiennes CC&L	2 635
Actions canadiennes GPTD	4 465
Actions mondiales MFS	4 608
Actions internationales MFS	3 120
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	5 890
Marché monétaire Financière Sun Life	2 391
Sun Life – CPG de 5 ans	1 580

Retour au graphique « Composition détaillée de l'actif », page 23

Situation de capitalisation du Régime – données

Situation	2016	2017	2018	2019	2020 (estimation)
Excédent sur le plan de la continuité (en millions de dollars)	1 789	2 961	3 398	3 881	3 818
Déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé (en millions de dollars)	-6 760	-6 446	-5 749	-5 551	-6 313
Déficit sur le plan de la solvabilité – valeur du marché (en millions de dollars)	-6 517	-5 869	-5 076	-4 904	-7 125

Retour au graphique « Situation de capitalisation du Régime », page 25

Cotisations et paiements de prestations – données

État	2016	2017	2018	2019	2020
Paiements de prestations (en millions de dollars)	-939	-973	-1 002	-1 049	-1 068
Cotisations des participants (service courant et autres) (en millions de dollars)	229	234	233	281	281
Cotisations pour service courant de Postes Canada (en millions de dollars)	241	262	245	276	301
Paiements spéciaux de Postes Canada (en millions de dollars)	34	34	30	44	24

Retour au graphique « Cotisations et paiements de prestations », page 25